

JUIN
2042

Explorations

Autour des identités numériques

Une étude prospective réalisée par



Vraiment
Vraiment
Design d'intérêt général

Présentation

Le Programme Interministériel « Identités Numériques » (Prenium), lancé en janvier 2018 et mis en place conjointement entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice et le Secrétariat d'État chargé du numérique vise à mettre en œuvre une solution d'identification hautement sécurisée permettant à tous les français de se connecter en ligne à des services publics en utilisant leur identité régaliennne.

En mars 2019, la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP) a ainsi été sollicitée par le Programme pour analyser les usages potentiels de leur identité numérique « officielle », puis pour en établir des parcours d'expérience accessibles, simples, sécurisés et respectueux du droit fondamental à la protection des données à caractère personnel.

Dans le cadre de ces travaux, cette démarche de prospective des usages a été pilotée par les équipes du département Performance & Innovation de la DITP. Ce document, réalisé par l'agence de design des politiques publiques Vraiment Vraiment avec le concours de la Fondation Internet Nouvelle Génération (FING), en est le fruit.

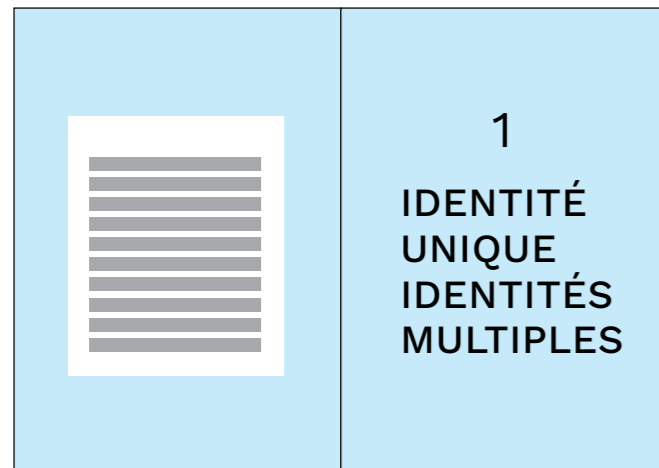
Cette étude exploratoire a bénéficié des contributions orales et écrites de nombreuses personnes, notamment lors d'ateliers réalisés les 2, 3, 7 et 17 mai 2019 : qu'elles en soient vivement remerciées.

Rien de
tout ceci
n'est vrai.

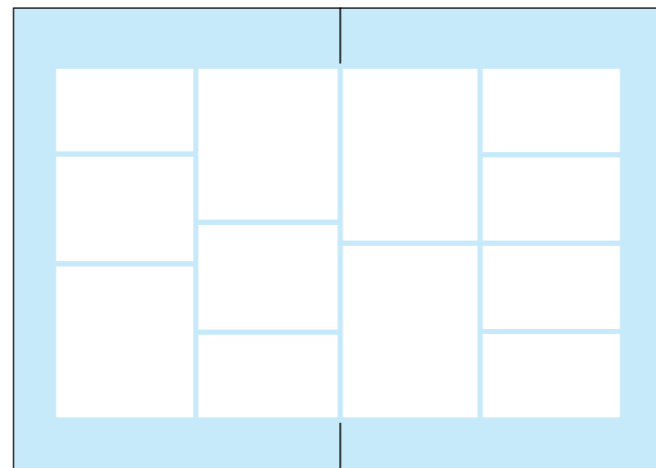
Pourtant
tout cela
est bien
réel.

Mode d'emploi du document

Chacune des parties de ce document comprend 4 éléments

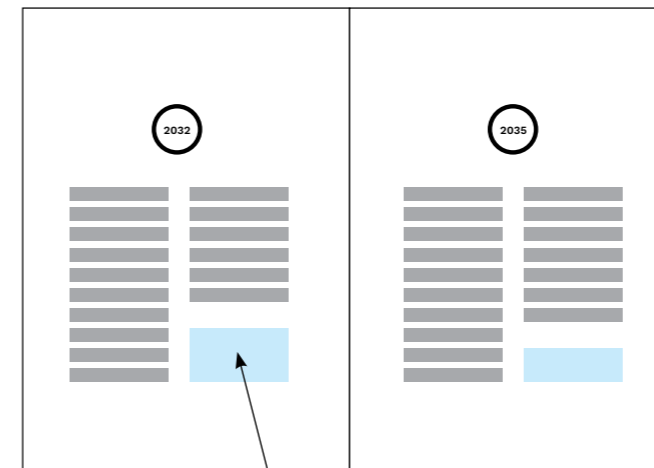


Une introduction



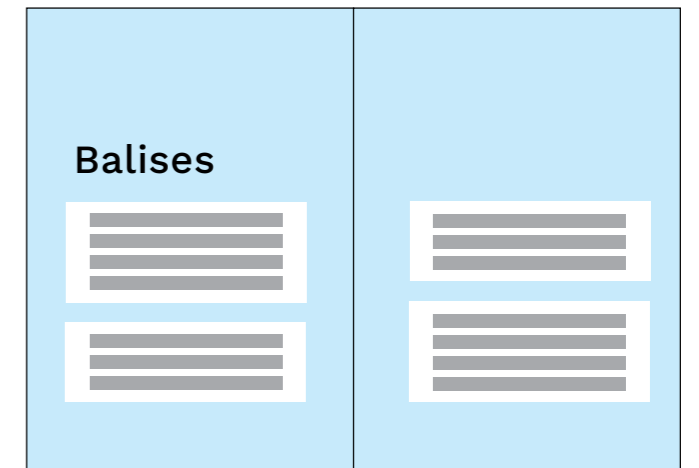
Aujourd'hui

Des indices de ce que le monde d'aujourd'hui nous raconte



Demain

Des histoires et entretiens fictifs, avec des clés de lecture



Des balises

Pour des identités numériques heureuses

Sommaire

De quoi l'identité numérique est-elle le nom ?	16
Partie 1 Identité unique, identités multiples	
Introduction	18
Aujourd'hui	20
Demain	22
• <i>Le nouveau CPA-CPF et son système de badges boostent le marché de la formation professionnelle</i>	22
• <i>Quel bilan pour le nouveau système de réductions automatiques dans les lieux culturels ?</i>	24
🛡 Service : La carte d'identité blanche	25
• <i>Le partage des données familiales de santé, pour mieux vivre avec la maladie</i>	26
• <i>Vieux Pote, une appli « qui aide à devenir soi-même »</i>	27
• <i>Entretien : « Un immense progrès dans le parcours des transgenres »</i>	28
🛡 Service : Mouvidentités : changement de genre, une fois pour toutes	29
• <i>Perte d'autonomie : une mémoire numérique pour sauvegarder ses préférences individuelles</i>	30
• <i>« Il est l'heure de cuire le poulet. Four allumé</i>	31
• <i>Le patrimoine numérique de Marion Cotillard entièrement légué à Greenpeace</i>	32
🛡 Service : Héritage Digital	33
🛡 Service : Stop Personnalisation	34
Balises pour des identités numériques heureuses	36

Partie 2 Sécurité et protection : pour nous, par nous ?

Introduction	38
Aujourd'hui	40
Demain	42
• <i>La Cour des comptes invite l'État à aller plus loin en matière de décentralisation de la gestion des identités</i>	42
• <i>Question d'époque : faut-il laisser des zones hors de l'Identité Numérique ?</i>	44
🛡 Service : Protect ID	45
• <i>Frayeurs à la crèche : les limites de l'identification numérique sont pointées</i>	46
• <i>Nouveau compte CAF : « baisse des recours et des plaintes »</i>	48
🛡 Service : MesDonnées	49
• <i>Élections présidentielles : la vie privée des candidats doit-elle être publique ?</i>	50
• <i>Grande manifestation samedi contre le fonctionnement des voitures autonomes</i>	51
• <i>L'Union européenne adopte enfin les principes de l'identité personnelle souveraine</i>	52
🛡 Service : Identité numérique : pensez à paramétrer	53
• <i>Pris en otages... chez eux !</i>	54
🛡 Service : Miroir Ô Data	56
Balises pour des identités numériques heureuses	58

Partie 3 Normes et exceptions en tension

Introduction	60
Aujourd'hui	62
Demain	64
• <i>Baisse des émissions de CO2 en 2025 : « la mise en place des quotas fonctionne »</i>	64
• <i>Mémo à l'usage des assistants aux malades et accidentés de la vie</i>	66
🛡 Service : Rejoignez les agents publics itinérants	67
• <i>Intégration des allocations sociales à l'identité numérique : une pétition fait des vagues</i>	68
🛡 Service : ID-Care	70
🛡 Service : Le Traceur	71
• <i>Toutestpossible.eu</i>	72
• <i>Comment-ca-marche.fr</i>	72
• <i>« Un changement de paradigme aussi important que celui qu'a représenté la mise en place de la Sécurité sociale. »</i>	74
🛡 Service : ID Confiance	75
🛡 Service : Procu'facile	76
Balises pour des identités numériques heureuses	78

Partie 4 Individus collectifs, collectifs d'individus

Introduction	80
Aujourd'hui	82
Demain	84
• <i>Les nouveaux cantonniers, une expérimentation locale pour gérer l'eau collectivement</i>	84
🛡️ Service : Identités numériques collectives.....	85
• <i>Transparence et identité : allons-nous vers la tyrannie du collectif ?</i>	86
• <i>Médias en ligne : un nouveau système de certification entre en vigueur pour lutter contre les fake news</i>	87
• <i>Vélyco ouvre sa gouvernance grâce à l'identité numérique</i>	88
🛡️ Service : La gestion des comptes partagés.....	89
• <i>Angers : des bornes et un système de jeux pour suivre le niveau d'appropriation des décisions publiques par les habitants</i>	90
• <i>Flash éco</i>	92
• <i>Flash sport</i>	92
🛡️ Service : Identités numériques collectives.....	93
🛡️ Service : PluriCivic.....	94
Balises pour des identités numériques heureuses	96
Catalogue des services	99
Cinq points cardinaux pour conclure	106

Index

Démocratie et média	50, 87, 91	/	Droits numériques	24, 32, 44, 50, 52	/
Économie	74, 88, 92	/	Environnement et énergie	65, 84, 92	/
État civil et vie administrative	28, 43, 48, 72	/	Famille	26, 46, 48	/
Formation et emploi	23, 72	/	Objets autonomes et connectés	31, 51, 54	/
Santé, social	26, 48, 66, 69, 74	/	Sécurité	43, 46, 54	/
Transports et mobilités	51, 65	/	Vie privée	27, 31, 50, 66, 86.	

Identités
personnelles

Identités
multiples

Identités
complexes

Identités
officielles

Identités
nationales

Identités
mouvantes

Identités
numériques ?

De quoi l'identité numérique est-elle le nom ?

En 2020, chaque Français pourra remplacer son ancienne carte nationale d'identité (CNI) par une nouvelle, électronique (CNle). La CNle permettra à chacun d'attester de son identité dans le monde numérique, ou vis-à-vis des dispositifs numériques qui quadrillent le monde physique. Elle porte une promesse de simplification, en favorisant les démarches à distance et en allégeant des procédures d'authentification aujourd'hui multiples et hétérogènes. La mise à disposition d'un dispositif public d'attestation numérique de l'identité apparaît cruciale. Outre qu'elle découle d'un règlement de l'Union européenne, elle apparaît nécessaire devant la multiplication de services proposés par des acteurs privés du numérique. Ceux-ci savent créer des usages attractifs pour leurs clients mais ne s'encombrent pas toujours de protection des libertés, de respect de la vie privée, d'égalité.

Cependant, du livret ouvrier (1749) au fichier TES (2017), la généalogie des dispositifs d'identification et de recensement publics se relie surtout à des objectifs de renforcement du pouvoir de contrôle de l'État sur ses citoyens. Dans les années 1970, un projet de ce type avait conduit à la création de la CNIL pour protéger la vie privée et les droits fondamentaux dans un contexte de montée en puissance du traitement informatique des informations. L'adoption de l'identité numérique nécessite que les objectifs sécuritaires s'équilibrent avec d'autres, en termes de service, mais aussi d'empowerment et d'autonomie des citoyens.

Le déploiement à venir de la CNle est l'occasion de réfléchir aux conditions et cas d'usage d'une identité numérique riche, qui prenne en compte les différentes dimensions et fonctions liées à l'identité – non seulement prouver qui on est et assumer ses actes (identification, authentification),

mais aussi devenir soi, se raconter, créer du lien et de la confiance, s'apparenter, agir... Il s'agit de donner aux individus davantage de maîtrise sur leur vie et de renforcer leur pouvoir d'agir, tout en créant les conditions pour que les acteurs publics puissent concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques plus efficaces.

Fondamentalement, nous nous sommes demandé en quoi une identité numérique plus sûre, plus fiable et mieux maîtrisée pouvait renforcer à la fois les capacités des individus à agir dans notre société numérique et nos capacités collectives à relever les défis de notre époque.

Le présent document se veut un support de discussion pour un débat éclairé sur l'identité numérique, qui dépasse le cercle des initiés et les seuls sujets de simplification administrative. Il se veut aussi un réservoir d'inspiration pour les citoyens, les administrations et les entreprises, en donnant à voir – sans l'épuiser – l'étendue des possibles ouverts par le sujet. Avec ces fragments de futurs et ces indices du présent, nous voulons donner matière à réflexion et à réaction. Nous n'avons pas voulu évacuer certains scénarios peu désirables, car la meilleure manière de conjurer la perspective d'un monde que nous ne voulons pas est de ne pas en fuir l'image.

Successivement ou simultanément, nous jonglons chacun avec plusieurs identités : professionnelle et personnelle, individuelle et collective (moi/ma famille...), associative ou militante, artistique (les pseudos), sexuelle, sans parler des multiples identités que l'on peut assumer en ligne.

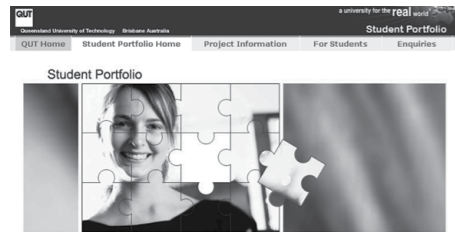
En ligne, aujourd'hui, chacun d'entre nous a de nombreuses identités que ce soit souhaité (pour participer sous pseudonyme à des discussions théologiques sans que mon futur employeur n'ait à connaître mes convictions pour jouer...) ou subi (mes nombreux identifiants pour me connecter à différents services).

L'identité est un jeu subtil et infini entre l'unique et le multiple, et l'identité numérique va en bouleverser les règles – dans un sens ou dans un autre. Un dispositif d'identité numérique peut permettre à chacun de mieux maîtriser ce qu'il montre, à qui et quand, ou au contraire rabattre toutes ses « identités » sur une identité officielle et biométrique, au risque de les figer et les appauvrir. Elle peut aider les personnes à créer de la cohérence et de la continuité dans leurs parcours et leurs filiations, mais elle peut aussi rendre caduc le droit à l'oubli – et le droit à changer de vie.

L'identité numérique sera-t-elle pensée pour s'adapter et favoriser les identités multiples dans le temps et dans l'espace, ou au contraire, nous forcera-t-elle à simplifier ce que nous sommes, au détriment de ce que nous voulons devenir ?

1

IDENTITÉ UNIQUE IDENTITÉS MULTIPLES



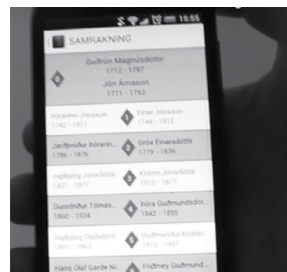
Le ePortfolio : fédérer toutes mes identités professionnelles en ligne

Le ePortfolio (ou portfolio numérique, portfolio électronique) rassemble un ensemble de preuves de compétences, sous forme numérique et généralement sur le web, résultant d'une démarche consistant à réfléchir sur ses projets (sociaux, professionnels) et à définir quelles parties de ces projets communiquer à quels publics, et de quelles façons. Ce dispositif peut être utilisé par toute personne engagée dans une démarche de formation tout au long de la vie, dans le but de communiquer sur son profil ou garder des traces d'apprentissages. L'Identité Numérique va-t-elle impliquer des identités numériques professionnelles ?

On-Off : l'application pour avoir plusieurs numéros dans son téléphone



L'application On-Off permet d'activer un deuxième numéro de téléphone sans pour autant souscrire à un deuxième abonnement téléphonique ou racheter un nouvel appareil. En résumé, un téléphone, deux numéros. L'Identité Numérique aura-t-elle elle aussi plusieurs visages qu'il sera possible de ne montrer qu'au moment opportun ?



Islande : vive la généalogie numérique

En Islande, la généalogie numérique permet de vérifier instantanément que vous n'êtes pas lié familialement avec votre partenaire. L'île comptant

seulement 300 000 habitants et un taux d'immigration proche du 0, un Islandais est quasiment certain d'avoir un ancêtre commun, datant de six générations ou moins, avec tout autre habitant de l'île. Aussi, une application contient l'identité de l'ensemble des habitants de l'île et leur généalogie et permet de vérifier instantanément les liens de parenté avec un-e autre Islandais-e. L'app a connu un succès immédiat et est particulièrement utilisée pour vérifier que son ou sa partenaire n'a pas de lien de parenté trop proche de soi. La généalogie numérique va-t-elle bouleverser notre façon de vivre et de nous soigner ?



Paul B. Preciado : vers un monde où le changement de genre n'est plus une épreuve ?

Paul B. Preciado est un philosophe espagnol. Proche des mouvements féministes et queer, il s'est identifié à plusieurs identités de genre au cours de sa vie. Assigné femme à sa naissance, et d'abord connu sous son nom de naissance, il s'identifie d'abord en tant que femme lesbienne, puis revendique de n'appartenir à aucun des deux genres. Aujourd'hui, il s'identifie en tant qu'homme et a fait changer son état civil. Il est l'auteur du manifeste «contra-sexuel». Dans quelle mesure l'Identité Numérique permettra-t-elle de faciliter le parcours administratif d'une personne qui change de genre ?



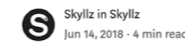
Black Mirror - « Hang the DJ » : laissez les algorithmes vous trouver le partenaire de vie idéal

Un système informatique permet de trouver le partenaire de vie idéal avec une confiance de 99,8%. Un coach virtuel accompagne, donne des conseils, permet de suivre sa mise en relation avec un partenaire. Chaque utilisateur doit suivre les étapes qui lui sont indiquées pour permettre à l'algorithme d'apprendre et de l'orienter vers le partenaire idéal.



Black Mirror - « Bientôt de retour » : converser avec vos défunts

Cet épisode de Black Mirror présente une application qui permet de converser de manière artificielle avec un défunt, sur la base des données collectées pendant sa vie sur les réseaux sociaux.



Skiyllz platform for employees' assessment and branding



Skiyllz : valoriser la multitude de talents de chacun

La start-up Skiyllz, lancée en janvier 2018, développe la première blockchain basée sur la valorisation et la validation des compétences acquises par tous les individus. Elle vise à construire un système distribué communément reconnu sous la forme d'open badges qui offrent aux individus, à travers une mise à jour en temps réel, la possibilité de faire valoir leurs compétences. Dans le même temps, les écoles et organismes de formation acquièrent la possibilité de mieux faire reconnaître leur certification et les entreprises peuvent rechercher directement les compétences dont elles ont besoin. L'objectif de Skiyllz est d'offrir à terme un service global et prédictif de gestion et de valorisation des talents, en fonction des différentes vies professionnelles de chacun.



Instagram et les fausses vies des influenceurs

Un véritable marché de l'apparat instagammable se développe pour fournir les meilleurs outils aux influenceurs d'Instagram. Parti au départ du simple achat de followers, à la réalisation d'images totalement fausses, la tendance se développe et de nouvelles entreprises permettent de se mettre en scène dans de faux appartements, de faux jets privé, d'acheter des photos de restaurants renommés... Pour dénoncer ce phénomène, plusieurs influenceurs célèbres ont délibérément truqué leurs photos pour faire croire qu'ils étaient en des lieux sans y être (Disney, ou bien le festival de Coachella par exemple). Quel rôle jouera l'Identité Numérique dans la clarification entre vrai et faux ? Y-a-t-il un potentiel de lutte contre les fake news ? Et dans quelle mesure serait-il possible de biaiser des systèmes de valorisation qui tentent pourtant d'amener de la confiance ?

LCI SOCIÉTÉ • SANTÉ • EDUCATION • SOCIAL • POPULATION

Ils cumulent plusieurs métiers par envie : les "slasheurs" vont-ils bouleverser le monde du travail ?



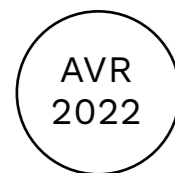
Les slasheurs : le développement de la multi-activité

Les «slasheurs», ces actifs multi-casquettes qui cumulent plusieurs activités-passion, seraient de plus en plus nombreux et représenteraient aujourd'hui 16% des actifs entre 18 et 65 ans selon le salon des micro-entreprises. L'Identité Numérique pourrait permettre de mieux accompagner les parcours professionnels dans un contexte d'éclatement des expériences professionnelles.



Robbin Williams a protégé son image post mortem

Le célèbre acteur de Mme Doubtfire, qui s'est suicidé en 2014, a interdit par son testament toute exploitation de son image, qu'il soit pour des publicités, ou par la recréation de son corps en image de synthèse. Quelle mort numérique dans un monde avec une Identité Numérique forte ?



Le nouveau CPA-CPF et son système de badges boostent le marché de la formation professionnelle

C'est une véritable remontada. Pointé du doigt depuis de nombreuses années et jugé historiquement comme coûteux et ne produisant aucun effet sur le marché de l'emploi, le système de formation professionnelle français connaît actuellement une profonde renaissance. Et cette résurrection semble faire du bien au secteur de la formation professionnelle puisque celui-ci connaît une hausse sans précédent de son chiffre d'affaires.

L'origine? La transformation du CPA-CPF (ou compte personnel d'activité et de formation) en une plateforme de services liés au développement des compétences. Depuis la diffusion massive de la technologie « open badges » sur le compte activité de chaque citoyen, le marché de la formation a connu une profonde libéralisation. Avec la transparence offerte par les badges, de nouvelles offres de formation ont vu le jour. Le « marché de la compétence » a vu ainsi apparaître de nouveaux acteurs tels que des professionnels ayant mis sur pied leurs propres modules de formation, dans le but de bénéficier par exemple d'une source de revenus complémentaire.

Des formations qualifiantes réellement efficaces et un système plus transparent.

Les badges présents sur le site moncompteactivite.gouv.fr ont notamment permis de dépoussiérer et de clarifier l'offre de formation tout au long de la vie. Alors que le système d'évaluation des modules dispensés par les organismes de formation était opaque, les badges ont permis de sanctionner et certifier les compétences acquises et leur niveau de maîtrise attendue en sortie de formation. Chaque citoyen peut piloter son parcours d'apprentissage au moyen de son identité numérique. Le système a gagné en transparence et en confiance : le suivi des présences aux formations est maintenant automatisé et hautement sécurisé. Enfin, en plus des formations à distance et des examens classiques, il est dorénavant possible d'effectuer une auto-évaluation en ligne pour faire évoluer ses badges de compétences plus rapidement, en validant par exemple

Des compétences plus proches des besoins des employeurs.

À travers la diffusion de données plus exhaustives autour de la relation employeur

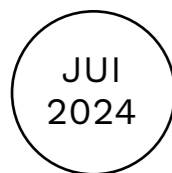
candidate, il semble que les badges ont permis à chacun de mieux objectiver les compétences à acquérir pour se positionner sur un emploi. De la même manière, le service de géolocalisation des compétences et des besoins des entreprises a raccourci les délais de recrutement. Une enquête parue la semaine dernière dans *Le Monde* indique que les recruteurs trouvent maintenant plus facilement les compétences rares sur leur territoire. Il faut par exemple entre 1 et 3 semaines pour recruter une personne très qualifiée en science des données en Moselle, là où il aurait fallu auparavant entre 3 et 6 mois.

L'enquête précise également qu'au-devant de la forte dynamisation du marché du travail, les entreprises signent maintenant plus de contrats courts, liés avant tout à la réalisation d'un projet. Cela est possible du fait de la plus grande facilité avec laquelle les professionnels retrouvent un emploi qui leur correspond. Le CV anonyme, qui contient uniquement les badges de compétences et des indications déclaratives telles que les hobbies ou l'état d'esprit de la personne est également plébiscité.

Champs Formation et emploi

Contexte Transformation des parcours d'apprentissage tout au long de la vie ; absence d'une réglementation concernant les compétences et la performance d'un formateur

Ce que l'identité numérique change Apporte de la confiance dans le système de formation à travers la certifications des formateurs, le suivi des présences, la valorisation des compétences



Quel bilan pour le nouveau système de réductions automatiques dans les lieux culturels ?

Depuis janvier, les réductions appliquées dans la plupart des équipements culturels publics sont enfin rattachées à l'identité numérique. Les bénéficiaires du RSA, les retraités ou encore les étudiants peuvent obtenir un tarif réduit sans même le demander grâce à la carte d'identité blanche.

Premier avantage : la simplicité, plus besoin de justificatif papier, la réduction est maintenant effectuée directement, sur place ou en ligne.

Second avantage : la dépersonnalisation. Seul le taux de réduction est indiqué, et non le motif. En effet, s'il n'est pas difficile de demander un tarif étudiant, il est plus stigmatisant de demander son tarif demandeur d'emploi ou RSA, comme en témoigne Aline : « Avant, je n'avais pas envie de demander la réduction Pôle emploi devant tout le monde. Je ne sais pas, c'était comme le crier au milieu de la rue, un peu la honte. Et puis, les gens allaient me juger, se dire que je ferais mieux de chercher du travail que

de venir voir un film... Mais moi, ça me fait du bien, ça me fait sortir de la maison. Vous savez, ça rend fou de répondre à des annonces toute la journée! »

Autre point positif : l'utilisateur a désormais des propositions personnalisées quand il se connecte à son espace personnel (et même des mails s'il a activé l'option « Mes conseils »). Beaucoup de bénéficiaires de réductions les ont découvertes ainsi, surtout ceux qui n'étaient pas habitués à fréquenter ces lieux. Et ce sont autant de portes qui s'ouvrent à eux : cinémas, musées, piscines, parcs payants...

Ce sont donc des résultats très encourageants, tant pour les usagers que pour les organismes : déculpabilisation des usagers, nette hausse de fréquentation pour tous ces lieux, élargissement du public...

Champs Droits numériques

Contexte Volonté de favoriser l'accès de tous à la culture (cf Pass Culture)

Ce que l'identité numérique change Possibilité d'interactions plus anonymes grâce aux informations intégrées à ma CNIE



La carte d'identité blanche



La carte d'identité blanche

La carte d'identité blanche est un service de l'identité numérique qui permet de s'authentifier sans dévoiler toutes ses informations d'identité. Par exemple, elle permet de certifier un droit à un tarif réduit sans devoir indiquer à son interlocuteur les raisons de ce tarif réduit.

S'authentifier sans s'identifier

DEC
2034

Le partage des données familiales de santé, pour mieux vivre avec la maladie

Julie* a appris qu'elle était atteinte de sclérose en plaques en novembre dernier. La nouvelle l'a assommée, elle qui pensait pouvoir enfin profiter de l'indépendance de ses enfants pour à nouveau faire des choses pour elle sait désormais que sa vie sera marquée par cette maladie.

Apprenant que la sclérose en plaques n'est pas une maladie héréditaire, mais qu'il existe des facteurs génétiques, Julie est partie à la recherche d'éventuels membres de sa famille qui auraient été atteints. Une recherche « salvatrice », selon elle.

L'open data familial : un dispositif qui gagnerait à se diffuser selon Julie

Julie n'avait jamais utilisé les fonctionnalités de recherche généalogique de son identité numérique auparavant. Elle s'attendait à devoir se déplacer à la mairie, traiter de vieux actes de naissance et relevés médicaux, comme elle avait vu sa grand-mère faire. Or, elle n'a finalement eu qu'à effectuer une recherche dans l'interface de données liée à son livret de famille.

Sa famille ayant opté depuis plusieurs années pour l'open data familial par défaut (c'est-à-dire l'ouverture des données personnelles à chacun des membres de la famille de premier et second degrés), elle a pu identifier facilement une cousine éloignée diagnostiquée plusieurs années auparavant et découvrir les traitements qui avaient le mieux fonctionné pour elle.

L'échange avec ses pairs comme méthode de soin

La prise de contact avec sa cousine semble avoir eu des effets très positifs sur l'évolution de la maladie. Julie témoigne : « Parler avec ma cousine, que je n'avais pourtant dû voir que quelques fois à des réunions de famille lointaines, m'a totalement rassurée sur ce qui allait m'arriver. J'ai le sentiment que les conseils qu'elle m'a donnés pour vivre avec la maladie et l'enrayer fonctionnent à merveille sur moi. »

Le professeur Huitus, neurologue à l'Hôpital Necker qui suit Julie depuis neuf mois, confirme son intuition : « Depuis l'avènement de l'identité numérique, j'observe de plus en plus souvent que ces recherches ont un effet bénéfique sur les patients. Ils trouvent une oreille attentive et qui plus est de bon conseil. Je le recommande à mes patients en complément de soin. »

Ce nouveau mode de soin ne fait cependant pas l'unanimité au sein du corps médical. Les infirmiers sont d'ailleurs nombreux à critiquer ce système qui pour certains est vu comme une nouvelle manière de légitimer la réduction d'effectifs. Magali*, infirmière à Necker plaide elle pour paralléliser ce mode de soin par les données avec le suivi infirmier.

(*) Les prénoms ont été modifiés

Champs Santé, social – Famille

Contexte Développement des maladies chroniques

Ce que l'identité numérique change

La collecte, le stockage et l'analyse de données éparses sont rendus possibles

FEV
2035

Vieux Pote, une appli « qui aide à devenir soi-même » – entretien avec Hicham, 27 ans

J'utilise Vieux Pote depuis mes 13 ans. Au début, Vieux Pote m'aidait à draguer des filles en ligne. J'y enregistrerais les messages dont j'étais fier ou au contraire pas fier du tout, les réactions qu'ils suscitaient. Petit à petit, ça m'a permis de me rendre compte que j'avais des comportements limites, qu'on me le faisait remarquer et qu'évidemment ça ne marchait jamais.

J'avoue avoir commencé à sauvegarder des moments de ma vie numérique sans trop le prendre au sérieux, pourtant l'appli m'a réellement aidé à mieux me connaître et à grandir au fil des années et j'ai le sentiment que je ne serais pas autant moi-même aujourd'hui sans Vieux Pote.

Bien au-delà de la drague (je suis en couple depuis 3 ans maintenant !), j'ai appris à reconnaître des comportements en ligne, pour ne plus les reproduire ou au contraire les multiplier. Ça vaut par exemple dans les débats politiques sur Twitter, où je clashais tout le temps au début, au détriment de la discussion. C'est Vieux Pote qui m'a fait remarquer que je n'étais jamais satisfait de mes interactions sur ce réseau social et m'a aidé à comprendre pourquoi, sur la base de mon historique bien rempli.

Champs Vie privée

Contexte Intensification des expériences sociales en ligne

Ce que l'identité numérique change Possibilité de capitaliser sur ses expériences, de revenir dessus

OCT
2039

Entretien : « Un immense progrès dans le parcours des transgenres »

Vous avez déclaré que le déploiement de l'Identité Numérique était un progrès gigantesque pour les personnes transgenres. Pouvez-vous nous dire en quoi ?

Vous savez, ces dernières années les avancées en matière d'État Civil ont été nombreuses : les plus importantes étant bien sûr la possibilité de changer de genre facilement et l'ajout d'un genre neutre. Cela faisait si longtemps qu'on le réclamait. Et, les démarches sont désormais simplifiées. La décision n'est plus soumise au bon vouloir d'un juge. Le premier avantage avec cette histoire d'identité numérique, c'est qu'on peut faire une partie ses démarches en ligne. Et vous n'imaginez pas comme ça change tout ! Il n'y a plus d'entretien, plus de questions intrusives, et surtout de possibilité de refus d'un juge.

Pas tout à fait quand même, il reste une étape de validation...

Oui bien sûr, mais c'est indispensable. Il faut bien que l'État s'assure qu'il n'y a pas usurpation d'identité et que quelqu'un d'autre n'est pas en train de faire la procédure de changement de genre à votre place ! Passé cette étape, tout le reste est fluide et surtout : cela va au rythme de la personne qui transitionne. Lorsque la demande est validée, la personne reçoit une notification sur son espace de gestion,

et peut répercuter le changement d'État Civil (prénom et genre) de manière simultanée pour tous les services publics liés à son identité numérique. Cela permet de choisir le bon moment de sa transition pour faire l'évolution d'État Civil et cela évite surtout de faire des démarches auprès des administrations. Le parcours administratif du changement de genre qui était auparavant usant et parfois même humiliant est devenu beaucoup plus simple tout en restant sécurisé.

Vous parlez aussi de changement rétroactif, en quoi cela consiste-t-il ?

Ça a été quelque chose de plus compliqué à faire accepter, et notamment à l'ensemble de la communauté cisgenre. La question du changement pose la question du passé : on a le droit de changer notre état civil, formidable. Mais que fait-on du passé ? Que faire du diplôme décerné à Julie alors qu'elle s'appelle maintenant Antoine ? Des différents justificatifs accumulés pendant des années – certificats médicaux, de vaccination, allocations... On peut désormais modifier ses documents de manière rétroactive, tout en gardant la possibilité de conserver l'historique de son ancien genre. Tout est désormais lié à l'identifiant et c'est une grande libération de pouvoir agir ainsi, simplement et rétroactivement.

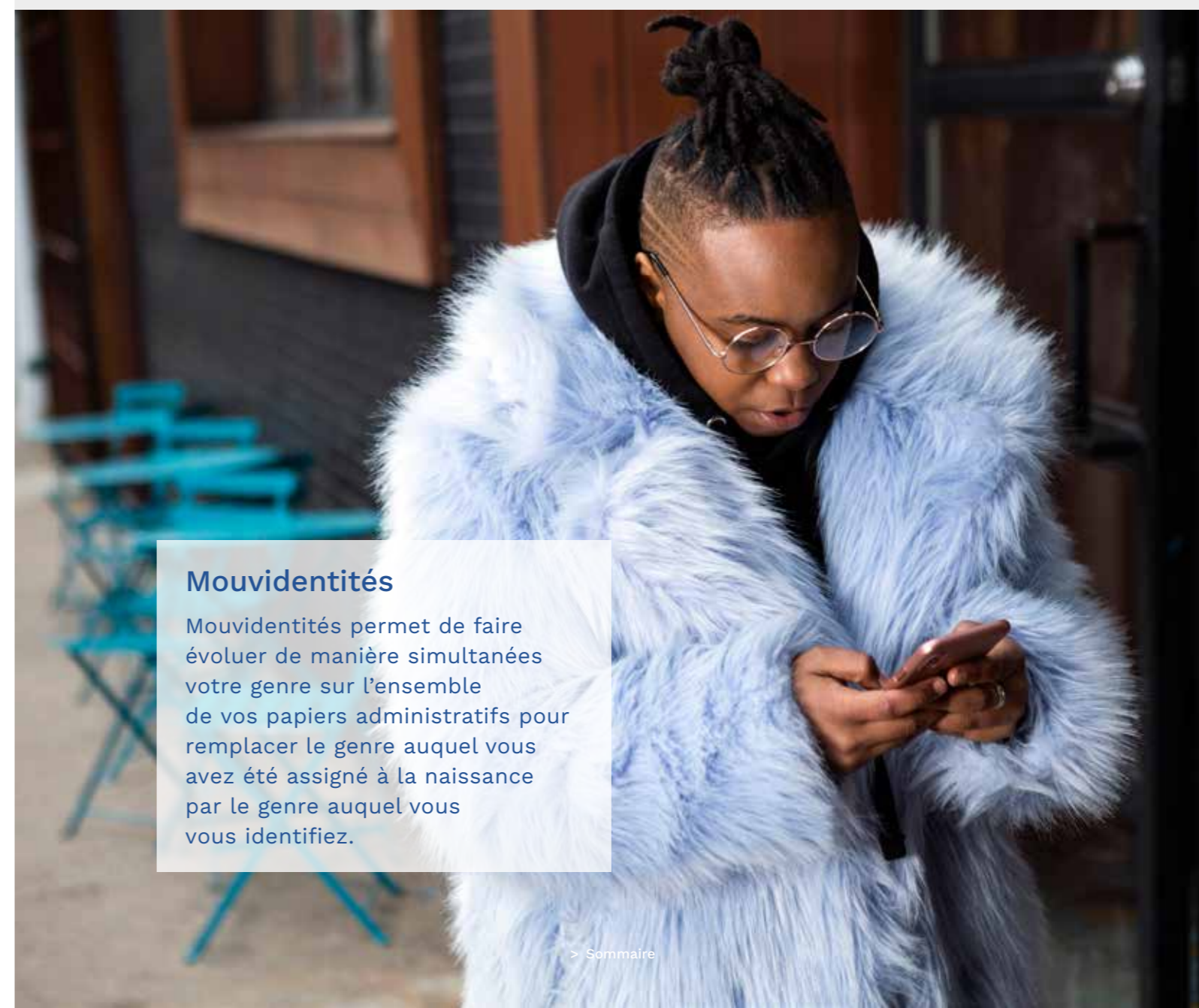
Champs État civil et vie administrative

Contexte La « Loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle » (2016) a simplifié le changement de genre à l'état civil

Ce que l'identité numérique change Possibilité de ne faire la modification qu'en un endroit, avec effet pour tous les services reliés

Mouvidentités

*Changement de genre,
une fois pour toutes*



Mouvidentités

Mouvidentités permet de faire évoluer de manière simultanées votre genre sur l'ensemble de vos papiers administratifs pour remplacer le genre auquel vous avez été assigné à la naissance par le genre auquel vous vous identifiez.

FEV
2032

Perte d'autonomie : une mémoire numérique pour sauvegarder ses préférences individuelles

Alors que le vieillissement de la population s'accélère et que les maladies neuro-dégénératives telles qu'Alzheimer progressent, comment le nouveau module « préférences » de l'identité numérique souhaite-t-il aider les citoyens à faire face à la perte d'autonomie ?

Lancé par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) et le Ministère de la Santé, cette nouvelle fonctionnalité de l'identité numérique entend offrir à chacun une solution sécurisée afin de sauvegarder toute consigne ou préférence importante à respecter en cas de perte d'autonomie. Développé par un consortium de cinq start-ups françaises sélectionnées suite à un appel d'offre, cet espace fonctionne comme un coffre-fort hautement sécurisé qui peut être ouvert par une ou plusieurs personnes de confiance, habilitées par l'utilisateur.

Elie Abed, auxiliaire de vie à Chartres spécialisée dans le domaine des maladies neuro-dégénératives et prenant part à la première vague d'expérimentations destinée à tester la pertinence du concept indique :

« Dès les premiers signes d'apparition de la maladie, les patients indiquent un ensemble de choses qui leur semblent importantes et qu'ils souhaitent continuer à vivre. Par exemple, dans le cadre des travaux d'autonomie que nous leur faisons faire pour maintenir leurs capacités à s'alimenter, nous programmons des tests pour mieux connaître leurs attentes. Les goûts sont ancrés dans chaque personne et parfois les établissements qui les accueillent leur donnent une alimentation qu'ils n'apprécient pas, ce qui joue sur leur moral. Avec ce système, il sera plus facile de savoir ce qu'ils apprécient réellement. » Le rôle des personnes de confiance sera ainsi d'aiguiller les équipes chargées de suivre leur proche au jour-le-jour.

Si le service concerne dans un premier temps les préférences individuelles, la feuille de route d'expérimentations prévoit de tester un volet régalien, développé en lien avec l'ordre des notaires : les proches-aidants pourraient ainsi directement gérer plus facilement les décisions et tâches administratives liées à la perte d'autonomie, voire même au décès.

Champs Santé, autonomie

Contexte Vieillesse de la population, recrudescence des maladies neuro-dégénératives

Ce que l'identité numérique change

Les préférences et choix individuels sont sauvegardés de manière sécurisée. Ils sont accessibles par des aidants, habilités en tant que personnes de confiance

JAN
2042

« Il est l'heure de cuire le poulet. Four allumé. »

- Non, Soro, aujourd'hui Mme Clotilde ne veut pas de viande, elle a vu un documentaire hier, elle est totalement traumatisée! Propose-moi plutôt un menu végétarien.
- Nous sommes mardi, c'est poulet haricots riz.
- Non, non, pas de poulet, mais le frigo est plein, propose-moi autre chose.
- Poulet haricots riz.
- Mais c'est pas possible cette machine! J'ai dit pas de poulet. Bon, je vais me débrouiller toute seule... Regardons ce qu'il y a : des lentilles, du fromage, c'est parfait.
- Les lentilles sont pour vendredi.
- Oui oui, ce n'est pas grave... Mais, pourquoi les plaques ne marchent pas?! Soro, allume les plaques s'il te plaît.

- Non, le four est allumé pour le poulet.
- Arrête ça maintenant, j'ai dit les plaques... Si je ne peux pas décider de notre déjeuner!! Bon, comment j'allume en mode manuel...? SORO, LES PLAQUES !
- Non, ce n'est pas nécessaire. Le four est chaud.
- Mme Clotilde, vous êtes sûre pour le poulet? Il est bio, vous savez, pas comme ce que vous avez vu à la télé. »

Champs Vie privée - Objets autonomes et connectés

Contexte Le développement du maintien à domicile des personnes dépendantes est accompagné par l'apparition d'assistants virtuels qui reproduisent artificiellement les choix d'une personne dépendante sur la base des données numériques produites au cours de sa vie.

Ce que l'identité numérique change Les données numériques produites tout au long de la vie sont collectées par l'Identité Numérique. Ce gisement de données peut être consulté ou utilisé à tout moment de la vie par le détenteur de l'Identité Numérique. En l'occurrence, ce gisement de données peut alimenter le fonctionnement d'un assistant virtuel.



Le patrimoine numérique de Marion Cotillard entièrement légué à Greenpeace

Marion Cotillard s'était engagée à plusieurs reprises en faveur de la cause écologique au cours de sa carrière, présente notamment aux côtés de Cyril Dion dans l'appel « On est prêt » lancé en 2018, et aux côtés de Nicolas Hulot depuis 2022 pour l'aider à promouvoir son opération Urgence Climat.


Disparue mardi dernier à l'âge de 84 ans, elle aurait décidé quelques mois avant sa mort de léguer une partie de son héritage numérique à Greenpeace, ce qui permet à l'organisation de disposer de l'audience des abonnés de l'actrice sur différents réseaux.

Si cette générosité posthume a valu à l'actrice de nombreux hommages dans les cercles militants et artistiques, les réactions ont parfois été plus critiques sur Twitter.

Cet héritage interroge le statut de nos comptes sur les réseaux sociaux après notre disparition. Dans le cas des célébrités disparues, leurs comptes sont-ils destinés à devenir de nouveaux outils pour les marques et les associations? Que faire des followers qui se retrouvent alors à suivre des causes ou des marques qu'ils n'ont pas choisies?

Sarah P. 
@SarahP
Très émue de découvrir ce cadeau laissé aux générations futures par cette actrice que j'adore #GoodbyeMarion #MarionCotillard

Pierre B. 
@PierreB
J'ai le droit d'aimer tes films, mais pas tes avis politiques. Merci, mais non merci. Je me suis désabonné, voilà sachez que vous pouvez le faire aussi. @Greenpeace #Greenpeacegate #GoodbyeMarion

Thomas Julliard, Président de Greenpeace 
@ThomasJ
Cette action d'une grande générosité permet à Greenpeace d'accroître son audience, pour sauver la planète. C'est ce que voulait Marion. Tous nos hommages à cette grande dame #GoodbyeMarion #Hommage

Maria Georges, Présidente de Notre affaire à Tous 
@MariaG
Je salue l'actrice, mais pas la militante. Cette générosité aurait été bien plus utile quand il était encore temps ! Ravis de ne pas hériter chez @Notreaffaireatous #GoodbyeMarion

Champs Droits numériques
Contexte Plus de morts que de vivants sur les réseaux sociaux ; montée en puissance du militantisme en ligne
Ce que l'identité numérique change
L'agrégation d'actifs et de passifs numériques liés à l'identité Numérique, peuvent se transmettre



Héritage Digital

Pourquoi ne pas transmettre aussi votre patrimoine numérique ?

Héritage Digital

Avec le numérique, nous avons acquis de plus en plus de « propriétés numériques », d'identités et de données. Notre service vous propose un accompagnement dans la gestion de votre patrimoine numérique. Il vous permet de préparer au mieux vos legs et donne les outils nécessaires à vos proches pour clore vos comptes.

Stop Personnalisation ►

Le service Stop Personnalisation permet de basculer vers une navigation non personnalisée sur tous les services numériques que l'on utilise. Stop Personnalisation permet de sortir de la « bulle de filtre » qui enferme en ne rendant visible qu'une partie des informations et des points de vue, avec des effets parfois exacerbés : en période électorale, par exemple.



STOP PERSONNALISATION

Parfois, l'envie d'être n'importe qui



Balises pour des identités numériques heureuses

1. MONTRER / CACHER

Notre vie de tous les jours nous conduit à **montrer ou masquer différentes parties de notre identité** en fonction des moments, des interlocuteurs et des objectifs. Une identité numérique protectrice des personnes prendra soin de prévoir des manières de cacher temporairement ou de façon permanente tout ou partie de son identité.

2. JE SUIS UN ET PLUSIEURS

Au-delà de l'identifiant unique, **l'identité numérique sera désirable si elle permet à cette richesse de prospérer**, en donnant à chacun les moyens de maîtriser ce qu'il choisit de montrer ou de cacher à un moment donné.

3. COHÉRENCE DE VIE

L'identité numérique est aussi l'occasion de **donner les moyens à chacun de créer de la cohérence et de la réflexivité** dans son parcours de vie - ou, au contraire, **d'assumer des ruptures**. Elle peut servir de « pivot » personnel, de lieu où l'individu rassemble les informations associées à ses différentes « identités », fortes ou faibles.

4. LE DROIT DE CHANGER

Pour mériter la confiance des citoyens, l'identité numérique doit articuler **inviolabilité et agilité, voire même réversibilité**.

L'identité numérique porte la promesse d'une nouvelle manière, à la fois sûre et simple, de s'identifier et de s'authentifier en ligne comme dans différentes situations de la vie où cela est nécessaire : entrer dans une école, récupérer un enfant à la crèche, accéder à sa résidence ou à son lieu de travail, réaliser une procuration en ligne...

Confier à des systèmes numériques des tâches de vérification relevant aujourd'hui de dispositifs humains dédiés (les surveillants à l'entrée d'un lycée) ou non dédiés (l'entrée sans badge sur mon lieu de travail, où tout le monde se connaît) vise à rendre des tâches plus systématiques et plus fiables. Cela comporte néanmoins le risque paradoxal de déresponsabiliser les personnes et de réduire le niveau d'attention mutuelle – y compris dans un contexte où, pour prendre le cas extrême de la lutte contre le terrorisme, nous sommes invités à être « attentifs, ensemble », tout le temps.

Sans négliger les enjeux de sécurité, il faut enfin éviter la création d'une « société de défiance » où une identité forte serait exigée pour tout et rien, visant plutôt à dégager la responsabilité des organisations qu'à protéger les personnes. L'identité numérique doit donner autant d'outils aux personnes qu'aux organisations, tant pour se protéger (y compris vis-à-vis des atteintes possibles aux droits et libertés fondamentales) que pour se connaître et agir.

2

SÉCURITÉ ET PROTECTION : POUR NOUS, PAR NOUS ?

La Chine utilise des techniques d'intimidation et d'humiliation contre les personnes endettées

La Chine attribue une sonnerie de téléphone spéciale aux citoyens endettés. Dans le cadre de son système très controversé de « crédit social », l'Empire du Milieu expérimente dans certains comtés des mesures visant à embarrasser les citoyens qui déclarent aux autorités être insolubles.

Le Bon Coin : data frugalité

En réaction à l'entrée en vigueur du RGPD, Le Bon Coin a décidé de faire de la possibilité donnée aux utilisateurs de demander une archive de leurs données personnelles une fonction à part entière. Les utilisateurs ont désormais accès à un bouton « Récupérer mes données personnelles » dans les paramètres de leur compte. Une fois la demande faite, ils reçoivent sous 30 jours un lien pour télécharger cette archive. À partir d'une demande législative souvent perçue comme une contrainte, Le Bon Coin a créé une fonctionnalité au service des utilisateurs et qui renforce la confiance entre ceux-ci et le service.



DuckDuckGo



Search anonymously. Find instantly.

DuckDuckGo : avec nous pas de bulle de filtre

DuckDuckGo est un moteur de recherche qui propose une navigation sans « bulles de filtres ». En opposition aux moteurs de recherches classiques comme Google ou Bing qui personnalisent les recherches des utilisateurs grâce aux données récoltées, DuckDuckGo fait le choix de proposer des recherches sans filtres individuels. Il permet ainsi d'éviter les effets des « bulles de filtres » dont la tendance est de nous mener toujours au même type de contenu. Ainsi, il attire de plus en plus d'utilisateurs pour qui la promesse de l'expérience personnalisée de Google n'est plus assez séduisante face à la surveillance généralisée qu'elle impose.

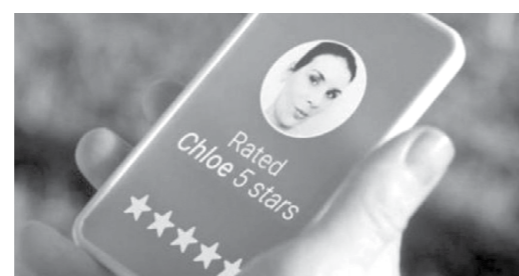


Nothing to hide : documentaire sur la surveillance par la donnée

Max Thommes, un artiste berlinois, a accepté qu'on installe un logiciel espion sur son portable pendant 30 jours pour la réalisation d'un documentaire sur la surveillance des données, et cette forme d'espionnage consenti qui se diffuse dans une société où les services numériques semblent si simples que les utilisateurs en acceptent souvent les conditions d'utilisation sans les lire.

« Pas de 0 de conduite pour les enfants de 3 ans »

« Pas de 0 de conduite pour les enfants de 3 ans » est un collectif lancé par des psychiatres et des psychologues en réaction à un rapport de l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) publié fin 2005 sur les troubles de conduites chez l'enfant et l'adolescent et aux projets de prévention de la délinquance élaborés ensuite par le gouvernement. Le rapport préconisait « le repérage des perturbations du comportement dès la crèche et l'école maternelle ». En réaction, le gouvernement ajoute au projet de loi de prévention de la délinquance un article sur le dépistage précoce de la délinquance qui prévoyait notamment d'instaurer un « carnet de comportement » dès la maternelle. Cet article sera finalement retiré face à la mobilisation de la société civile. On retiendra l'impact qu'aurait pu avoir une telle surveillance sur des enfants en bas âge repérés comme ayant des troubles du comportement et catégorisés comme de potentiels futurs délinquants.



Black Mirror - « Chute libre »

Dans cet épisode de *Black Mirror*, on suit Lacie qui vit dans une société régie par la notation. Chaque individu possède sa note entre 1 et 5 et est incité à noter chaque personne avec laquelle il interagit. Le personnage de Lacie, notée 4,2, en quête d'une amélioration de sa note pour accéder à l'appartement de ses rêves, cherche désespérément à attirer l'attention de son amie d'enfance, notée 4,6. Celle-ci lui propose finalement d'être sa demoiselle d'honneur. Mais Lacie commet plusieurs erreurs et voit sa note dégringoler, et tout le monde lui tourner le dos.



Londres : il tente d'échapper à la reconnaissance faciale et se fait arrêter

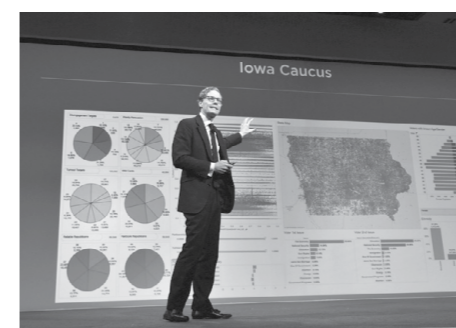
Un Londonien a été condamné à payer une amende après avoir refusé de se faire filmer par des caméras de reconnaissance faciale.



Londres : il tente d'échapper à la reconnaissance faciale et se fait arrêter

En mai 2019, un Londonien a été arrêté et condamné à payer une amende de 90 livres après avoir relevé le haut de son pull dans le but de masquer son visage et de camoufler son identité.

Certaines grandes villes comme San Francisco ont à l'inverse décidé de bannir la reconnaissance faciale afin de protéger les droits civils des habitants. Aaron Peskin, Président du conseil municipal de la ville, explique : « Je pense que San Francisco, en tant que capitale de tout ce qui touche à la technologie, a une responsabilité particulière. Nous avons une responsabilité énorme de réguler les excès de la technologie, précisément parce qu'elle est hébergée ici. »



Cambridge Analytica

On influence le vote en adaptant nos stratégies de communication par profilage ultraprécis des individus

Cambridge Analytica est une société américaine d'analyse de données et de stratégie d'influence. Elle est accusée d'avoir collecté les données de plus de 50 millions d'utilisateurs de Facebook pendant les présidentielles américaines de 2016 et d'avoir ensuite utilisé ces données pour influencer le vote de millions de personnes. Pour ce faire, ils ont déployé des stratégies de communication ultra-personnalisées s'adaptant aux données collectées sur chaque utilisateur. Leur influence est jugée très importante dans l'élection de Donald Trump, mais également sur le vote en faveur du Brexit.

« On doit aller vers une levée progressive de toute forme d'anonymat. » Emmanuel Macron

Face au cyberharcèlement et à la recrudescence du phénomène de fausses informations, le gouvernement a dévoilé en janvier 2019 un projet de loi qui envisage entre autres de restreindre l'anonymat en ligne. Cette levée de l'anonymat permettrait une identification plus simple des cyberharcéleurs, mais pose aussi de nombreuses questions. Le pseudonymat et l'anonymat sont en effet également un outil de militantisme qui permet à de nombreuses personnes de s'engager et de militer en protégeant leur identité, notamment de potentiels cyberharcéleurs. Daria Marx (un pseudonyme), militante féministe anti-grossophobie victime de cyber harcèlement témoignait par exemple que « Quand Daria Marx était menacée de mort, je pouvais me dire que ce n'était pas moi. Je pouvais me détacher du personnage virtuel malmené. Cela m'a sauvé bien des fois ».

Quels systèmes faut-il développer pour protéger l'identité réelle des individus tout en suscitant une meilleure responsabilité des comportements en ligne ? Comment offrir plus de transparence aux informations publiées par tous ?

Safe City : l'exemple de Saint-Étienne et de Nice

Dans la lignée de la smart city émerge un nouveau concept : la safe city. Ce néologisme est utilisé afin de décrire des mesures sécuritaires utilisant la technologie pour surveiller une ville. On peut citer plusieurs expérimentations en France notamment à Nice et Saint-Étienne.

Nice a par exemple expérimenté un système de caméra à reconnaissance faciale ou l'application israélienne « Reporty » qui permet aux habitants de filmer des actes d'incivilités et les retransmettre en direct à la police. À Saint-Étienne, le projet S O F T prévoit le déploiement de « capteurs sonores » qui permettent de détecter des « anomalies sonores » (coups de feu, cris, perceuse, meuleuse, klaxons, sifflet, bombes aérosol, crépitements ...) puis de les remonter à la police qui utilisera la vidéo surveillance pour décider s'il faut déployer ou non une patrouille. Une seconde phase est ensuite prévue avec le déploiement de drones dotés de caméras utilisées afin de vérifier les « anomalies sonores » détectées.



Voisins Vigilants

Les Voisins Vigilants est un service proposé par l'entreprise du même nom qui s'inspire de la « neighborhood watch », née au Royaume-Uni.

L'entreprise propose aux habitants d'un quartier d'intégrer un réseau

de vigilance et de surveillance de leur quartier et de prévenir les forces de police en cas de suspicion d'incident. Mis en place dans plusieurs centaines de communes en France, les résultats du dispositif n'ont que peu été étudiés pour le moment et le service oppose aujourd'hui ses partisans qui le décrivent comme un moyen de créer du lien social et de diminuer le sentiment d'insécurité, et ses détracteurs qui voient là une étape vers la privatisation de la sécurité, l'entretien d'une culture de la délation et des risques de dérives.



Chine et assurances : de petits robots de bureaux pour augmenter son nombre de pas.

En Chine, des compagnies d'assurance indexent leurs tarifs sur les données de santé de leurs clients, notamment les données du podomètre de leur téléphone. En réaction, des ingénieurs Chinois

ont imaginé des robots pour simuler un mouvement de pas, permettant ainsi aux utilisateurs de tarifs préférentiels pour leurs assurances. Dans quelle mesure l'Identité Numérique risque-t-elle de permettre à des services privés de tracer les individus ? Quelles stratégies de contournement seront adoptées ?

Comment cuisiner sa carte d'identité aux micro-ondes (Allemagne) ?

Lancée en 2010, les cartes d'identité numérique allemandes ont entraîné la méfiance de certains citoyens. En 2015, un homme est ainsi arrêté à l'aéroport de Francfort après que sa carte n'a pas pu être utilisée par les services de douane. Il en avait détruit la partie électronique en la passant au micro-ondes. La défiance et la crainte de surveillance peuvent donc amener les citoyens à imaginer des stratégies de contournement.

La Cour des comptes invite l'État à aller plus loin en matière de décentralisation de la gestion des identités

Alors que les services publics ont maintenant l'obligation légale de ne pas demander aux citoyens des données « non nécessaires », un rapport de la Cour des comptes publié la semaine dernière en marge de la Semaine du Numérique Vert préconise le développement des identités citoyennes décentralisées. Le rapport s'appuie sur des exemples étrangers (modèles estonien et suisse, notamment) et sur les expérimentations lancées il y a quelques années autour du self data et de la portabilité des données par plusieurs collectivités locales (Lyon Métropole, La Rochelle et Nantes Métropole). Le principe ? Proposer une infrastructure « décentralisée » pour que les services de l'État ne conservent plus aucune donnée personnelle dans leurs data centers.

Stocker les données de chaque citoyen sur un serveur personnel pour protéger leurs droits.

Les magistrats de la rue Cambon suggèrent que chaque citoyen puisse disposer pleinement de l'ensemble de ses données, stockées sur un espace personnel hautement sécurisé et attribué à la naissance de manière universelle par l'État. Le rapport précise qu'un tel système permettrait aux citoyens d'unifier et de gérer facilement toutes leurs données

administratives, ainsi que de paramétrer comme ils l'entendent l'accès à leurs données.

Les services publics pourraient récupérer directement les informations nécessaires à l'exécution d'une procédure, contournant le problème de l'interopérabilité entre les bases de données des différentes organisations publiques. Dans le même temps, cette infrastructure de désintermédiation permettrait d'ouvrir la voie à une exécution pleine du droit de portabilité des données personnelles, élément socle du RGPD qui n'a pas encore réellement trouvé de traduction concrète.

Un système d'API ou « passerelles » pour gérer la demande et la transmission des données.

Si le rapport ne préconise pas de solution technique unique, il recommande la création d'un système d'API et de clés de chiffrement, afin de permettre à toutes les administrations d'envoyer des demandes de transmission de données aux usagers, qui en seraient avertis par un système de notifications. La transmission de données pourrait être réalisée de manière ponctuelle ou récurrente, et resterait révoquant à tout moment.

Une initiative qui soulève des critiques techniques et éthiques.

Plusieurs voix se sont élevées pour critiquer cette proposition, au motif qu'elle fait de facto porter sur les citoyens la charge de l'interopérabilité entre administrations, au risque d'être sursollicités. Sur le volet technique, l'Alliance Française Blockchain s'est insurgée le 10 mars contre un choix d'architecture jugé archaïque et potentiellement très coûteux. En effet, le stockage des données d'un citoyen en un seul endroit pouvant être sujet au piratage, il faudrait multiplier les copies de données et « machines virtuelles » allouées à chaque citoyen, alourdissant d'autant la facture du dispositif. Cependant, de nombreux acteurs du numérique s'accordent sur les bénéfices offerts par l'adoption de ce nouveau paradigme.

Champs État civil et vie administrative - Sécurité

Contexte Méfiance de l'opinion publique vis-à-vis des risques de centralisation des données qu'amène l'identité numérique

Ce que l'identité numérique change
Le recoupement de données personnelles est laissé à la discrétion de l'individu. Il n'y a pas de fichier centralisé.



Champs Droits numériques

Contexte Diffusion de l'Identité Numérique dans tous les champs de la vie quotidienne : identification, paiement, transmission de données, etc.

Ce que l'identité numérique change

Par la simplicité qu'elle apporte, l'Identité Numérique devient une norme à laquelle il est difficile d'échapper

Question d'époque : faut-il laisser des zones hors de l'Identité Numérique ?

Alors que le gendarme des télécoms, l'Arcep, vient de publier son rapport annuel sur la couverture mobile, la mobilisation en faveur de zones affranchies de l'Identité Numérique reprend de plus belle.

L'Arcep épingle dans son rapport les opérateurs offrant une faible qualité de réseau 6G. Les militants y voient une « injonction à la connexion » et demandent l'instauration de zones protégées des ondes et dépourvues de l'usage de l'Identité Numérique pour laisser à chacun la liberté de choix dans l'utilisation de l'Identité Numérique.

Le principe du choix au cœur des revendications autour du droit à la déconnexion

Les militants du droit à la déconnexion ne revendiquent pas simplement un « droit à ne pas être surveillé », mais demandent plus largement la mise en oeuvre concrète du principe de choix, lui-même au centre de la loi à l'origine de l'Identité Numérique.

En effet, là où beaucoup voient dans l'Identité Numérique l'opportunité d'une simplification administrative drastique, les militants du droit à la déconnexion dénoncent une injonction grandissante au consentement à la surveillance avec la diffusion de la 6G partout sur le territoire.

« Aujourd'hui, il est quasiment impossible de vivre en ville sans posséder d'Identité Numérique : de plus en plus de commerçants ne prennent plus de paiements sans CNIe » affirme Tony Imbert, le porte-parole

du mouvement pour le droit à la déconnexion. « Autre exemple révoltant, l'entrée du métro et des gares n'est pas du tout prévu pour des personnes n'ayant pas d'Identité Numérique. Une personne âgée qui n'a pas d'Identité Numérique et prend le métro ou le train qu'un agent vienne lui ouvrir le portique sur présentation de son billet ».

La présidente du Conseil National du Numérique invite à une prise du recul

Interrogée au sujet de la polémique, la présidente du Conseil National du Numérique (CNUM), Talka Soyo, interviewée hier sur France Inter, a invité à une « prise du recul » face ce mouvement en comparant l'Identité Numérique à la carte bleue : « Il y a 50 ans, les mêmes profils refusaient la carte bleue, au nom du même droit à ne pas être surveillé, aujourd'hui plus personne n'en conteste l'existence et on grogne même quand un magasin ne prend pas la carte ».

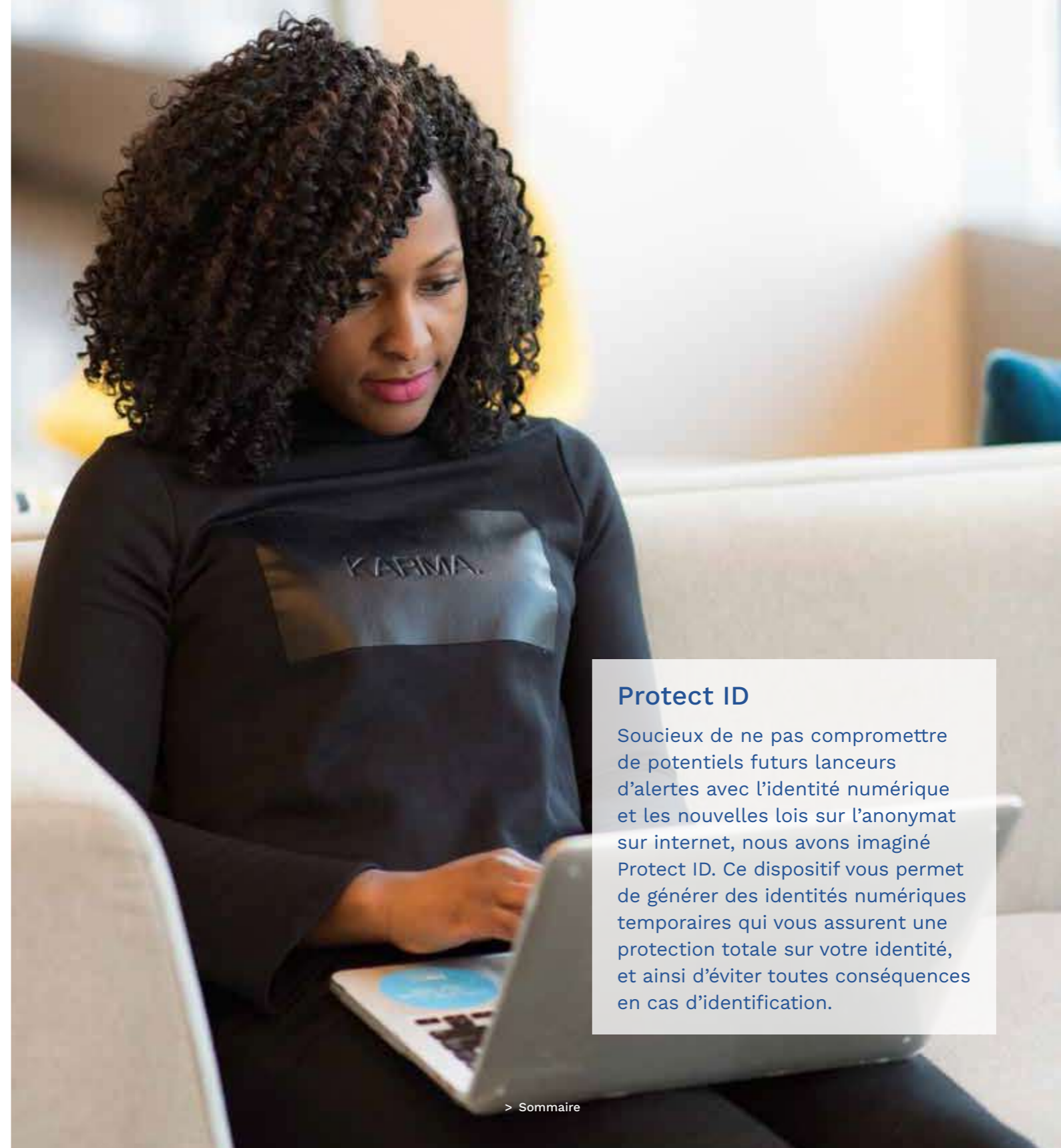
Talka Soyo a rappelé les avantages de la solution proposée par le gouvernement : « L'Identité Numérique permet à une famille avec deux enfants de libérer 150 heures de tâches administratives par an, pour des activités plus épanouissantes ». Elle a rappelé par ailleurs le caractère facultatif de l'Identité Numérique : « De même que posséder une carte bleue n'a jamais été obligatoire, il n'est en aucun cas une obligation de posséder une Identité Numérique ».

La présidente du CNUM n'a en revanche pas relevé les critiques visant l'inclusivité du dispositif.



Protect ID

La République ne laisse personne sans protection



Protect ID

Soucieux de ne pas compromettre de potentiels futurs lanceurs d'alertes avec l'identité numérique et les nouvelles lois sur l'anonymat sur internet, nous avons imaginé Protect ID. Ce dispositif vous permet de générer des identités numériques temporaires qui vous assurent une protection totale sur votre identité, et ainsi d'éviter toutes conséquences en cas d'identification.

NOV
2030

Frayeurs à la crèche : les limites de l'identification numérique sont pointées

Dernièrement, des voix se sont élevées pour le retrait des bornes d'identification à l'entrée des crèches de notre commune. Cette automatisation a été pensée en premier lieu pour rassurer les parents et leur simplifier la vie : en passant leur CNIe à l'entrée, ils peuvent désormais entrer dans la crèche de leur enfant pour le récupérer, sans avoir besoin de se faire reconnaître par la puéricultrice référente. Ils repassent ensuite leur carte pour signifier leur départ : le personnel est alors avisé que l'enfant a été récupéré. Les remarques particulières des uns et des autres pouvant être faites dans le carnet de liaison numérique, la transmission est assurée.

Autre avantage, si une urgence les empêche de venir récupérer leur enfant, ils peuvent faire une délégation à la personne de leur choix, à qui l'accès se voit ainsi ouvert sur présentation de sa CNIe. Parents et professionnels ont en général vu ce changement d'un bon œil. Mais les problèmes n'ont pas tardé à survenir.

Plusieurs pannes du service et l'oubli de leur carte par certains parents ont considérablement perturbé le fonctionnement des établissements. Plus grave, le 3 février, le papa du petit Alban, qui a un droit de visite très encadré depuis un jugement du tribunal, a subtilisé la carte de son ancienne compagne pour venir récupérer son enfant. Logiquement, le passage de la carte a suffi pour ouvrir les portes de la crèche. Ce père voulait seulement passer une fin de journée avec son petit

et l'a ramené fort heureusement à la maman, mais que se serait-il passé s'il avait été animé d'intentions moins bienveillantes ? Par le passé, le personnel de la crèche, avisé de ce jugement, aurait empêché le père de partir avec son fils.

Quelques semaines plus tard, une voisine de M. et Mme Benedetto avait été autorisée à récupérer sa fille, ces derniers étant coincés au travail. Suite à une erreur sur un chiffre lors de l'autorisation, la voisine s'est vue refuser l'accès de la crèche et le personnel s'est montré intraitable. Les parents étant injoignables, les services sociaux sont venus chercher l'enfant ! Si un coup de fil avait été passé par l'un des parents, si les professionnels avaient eu la possibilité de s'émanciper des instructions du système, on peut penser que les choses auraient été plus fluides. La mairie, de son côté, semble vouloir ajouter un facteur d'identification (sans doute biométrique) pour éviter que la seule CNIe puisse permettre l'accès. Affaire à suivre.

Champs Famille – Sécurité

Contexte La réduction des budgets pousse à trouver de nouvelles solutions

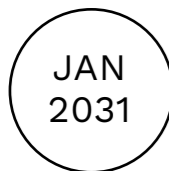
Ce que l'identité numérique change
Le devoir de vigilance est transféré de l'humain vers le système

Qui suis-je ?

Que savez-

vous de

moi ?



Nouveau compte CAF : « baisse des recours et des plaintes » (directrice de la CAF 77)

Depuis le 1^{er} janvier dernier, un nouveau dispositif a été mis en place, pouvez-vous nous l'expliquer ?

Bien sûr. Le nouveau compte apporte de vraies solutions tant pour les bénéficiaires que pour les professionnels. Principale nouveauté : le compte CAF du foyer est lié aux identités numériques de chaque membre du foyer. Avec ses identifiants propres, chacun a donc accès aux démarches effectuées, aux déclarations et aux demandes qui ont pu être faites, aux prestations accordées, aux différents paiements. Il y a donc une vraie équité d'accès : finies les histoires de mot de passe modifié et d'accès bloqué, de compte uniquement relié au parent 1 sans aucune transparence et lisibilité pour le parent 2.

Vous parlez de transparence, on peut donc voir tout l'historique du conjoint ?

Non, pas exactement. On peut voir les démarches effectives : une déclaration de naissance, une demande d'allocation... Mais si vous faites des simulations, cela reste sur votre volet personnel, rattaché à votre identité. Prenons l'exemple d'une femme victime de violences de la part de son époux. Dans la perspective d'une séparation, elle peut faire des simulations d'aide pour mère isolée et contacter des assistantes sociales, sans que ce ne soit visible par son

conjoint. Elle a également accès à de nombreux conseils personnalisés : les services de police ou de justice vers lesquels se tourner, les centres d'hébergement, etc. Cela permet de repérer et prendre en charge beaucoup plus tôt les situations à risque.

Avez-vous déjà pu observer des résultats ?

Oui, on remarque déjà une baisse des recours et des plaintes. La lisibilité et l'accès étant garantis à tous les membres du foyer, cela permet davantage de confiance : entre les parties et avec nos services. Les conflits sont souvent désamorçés grâce à cela. Et quand elle est nécessaire, la médiation est vraiment plus facile.

Champs Famille - État civil et vie administrative - Santé, social

Contexte La multiplication des divorces engorge les tribunaux de questions liées à la répartition des pensions et allocations

Ce que l'identité numérique change
Une identité numérique de couple permet de répartir les aides et démarches administratives tout en protégeant les informations sensibles de chacun



Mes Données

*Toujours à portée de main.
Toujours en sécurité.*



Mes Données

Mes Données permet à chacun de stocker et gérer ses données chez soi en toute sécurité. Les différents disques de sauvegarde permettent de gérer intuitivement ses données et d'avoir une vision globale des transmissions de données réalisées et des demandes d'informations en cours ou à venir.



Champs Droits numériques - Démocratie et média
Contexte La possibilité de modifier son identité cohabite avec une exigence de transparence
Ce que l'identité numérique change
 La vie numérique invite à une redéfinition de la séparation entre vie privée et vie publique

Élections présidentielles : la vie privée des candidats doit-elle être publique ?

Un hacker a révélé jeudi dernier une partie des données personnelles du candidat PSD à la présidentielle Paul Martin. Le hacker en question, dont on ne connaît que le pseudonyme, n'a pas été identifié pour le moment.

Les données révélées concernent une ancienne identité du candidat. En effet, Paul Martin serait né en Syrie du nom de « Adnan Atassi » et aurait fui la Syrie en 2015 avec sa femme pour échapper à l'Etat Islamique. Il aurait changé de nom à son arrivée en France, après avoir obtenu le statut de réfugié politique et aurait été naturalisé français en 2023.

Le candidat n'avait jamais abordé en public la question de ses origines. Ses divers portraits dans la presse ne mentionnaient en effet que ses études à Paris sans jamais faire référence à son enfance, une pudeur qui n'avait jusqu'à présent choqué personne.

Paul Martin a gardé le silence depuis la sortie de ces révélations, alors qu'une cacophonie de réactions envahit Twitter. Ci-dessous un résumé des principales prises de position à ce jour :

Défense du droit à l'obfuscation

Les sympathisants PSD sont nombreux à s'élever contre la violation du droit à « l'obfuscation » ou « droit à masquer de manière intentionnelle des informations pour des raisons personnelles ou de sécurité ». Ils estiment que le choix de mentionner publiquement une expérience traumatisante comme celle de la guerre et du déracinement n'appartient qu'à Paul Martin et défendent son silence.

Samia Ulysse @samiaulysse
 L'État doit faire respecter le droit à l'obfuscation, droit fondamental d'une République numérique digne de ce nom #PaulMartin

Réclamation du droit à la transparence

L'opposition condamne de son côté un manque d'honnêteté du candidat. L'aile plus radicale de l'opposition voit dans ce silence gardé le signe d'une dissimulation d'informations sensibles, comme une potentielle complicité avec le mouvement terroriste qu'il aurait fuit. Une manifestation est prévue samedi pour clamer le droit à la transparence et demander des vérifications supplémentaires sur des potentiels liens avec des réseaux terroristes.

Mathieu Thomas @mathieut
 Nous avons le droit de savoir ! Chaque citoyen doit pouvoir connaître la véritable identité des candidats à la représentation de la Nation ! Paul Martin doit sortir du silence #PaulMartin

Éloge d'une forme de pudeur en politique

Certaines voix font, elles, l'éloge d'une personnalité politique qui n'a pas instrumentalisé son passé à des fins électorales. Plusieurs personnalités politiques ont d'ailleurs salué cette retenue.

Sandro Raymond @sanray
 Pour une fois, l'histoire personnelle n'est pas instrumentalisée à des fins politiques ! Soutien et amitiés à #PaulMartin. Ne laissons pas la parole aux comploteurs !

Craintes quant à la sécurité du système

La confiance dans la fiabilité du système de l'Identité Numérique pourrait ébranlée. La faille n'ayant à ce jour pas été identifiée, le Ministre de l'Intérieur a cependant indiqué que la piste d'une fuite d'information par voie informelle est pour le moment privilégiée.

Louisa Jacob @LouJac
 L'Identité Numérique portait la promesse de données protégées et sécurisées. Inquietant qu'un hacker ait pu pénétrer le système ! Publicité mensongère @gouvernement.fr ! #PaulaMartin



Grande manifestation samedi contre le fonctionnement des voitures autonomes

Rdv samedi à 14h devant le Jardin des Plantes!

Lors de la récente réforme de la mobilité, on nous avait promis davantage d'équité : un meilleur accès aux transports, l'augmentation du nombre de voitures autonomes, et un calcul des quotas de mobilité urbaine en fonction des besoins spécifiques de chacun. Formidable ! Mais à quoi servent ces belles promesses, et nos points qui s'accumulent sur nos comptes s'il n'y a pas de véhicules à utiliser ?

En effet, les voitures autonomes sont très rares dans les rues de notre quartier. Et c'est tout bêtement car la mairie n'avait pas pensé à un paramètre fondamental de notre ville : ses collines ! Ce n'est pourtant un mystère pour personne que Saint-Étienne est vallonnée. Or ces voitures soi-disant intelligentes « rationalisent » leurs déplacements et leurs crédits d'énergie, débités directement sur leurs Identité Numérique. Pour faire bref, un kilomètre sur du plat est moins énergivore et coûte donc moins de points ! Double problème pour nous autres, habitants des hauteurs, donc : nos trajets sont plus onéreux et les voitures programmées pour économiser leur énergie restent en bas !

Nous vous invitons donc à faire entendre notre voix ce samedi lors d'une grande marche en centre-ville. Venez nombreux !

Champs Transports et mobilités
 – Objets autonomes et connectés

Contexte Les voitures autonomes optimisent leur consommation et évitent pour cela les zones en hauteur

Ce que l'identité numérique change
 Les voitures individuelles ont disparu au profit de véhicules autonomes qui optimisent leur consommation et évitent pour cela les zones en hauteur.

L'Union européenne adopte enfin les principes de l'identité personnelle souveraine

Avec une célérité rare, le Parlement européen et le Conseil européen ont adopté au cours du premier trimestre de cette année les principes de l'identité numérique personnelle souveraine, en réaction aux tentatives de Google de vendre à certains petits États une solution clé en main d'identité numérique. L'identité personnelle souveraine incarne le principe selon lequel les individus sont les seuls propriétaires de leur identité numérique, et qu'ils doivent pouvoir en jouir pleinement, en contrôlant la façon dont leurs données personnelles sont partagées et utilisées. En voici les dix principes, fondés sur les travaux de Christopher Allen :

1. Existence - chaque Identité Numérique est rattachée à un utilisateur.
2. Contrôle - tous les utilisateurs contrôlent leur identité : ils peuvent la consulter, la mettre à jour, la cacher...
3. Accès : les utilisateurs ont un accès permanent à leurs données personnelles.
4. Transparence - les systèmes et les algorithmes qui gèrent les systèmes d'identité sont ouverts et transparents.
5. Persistance - les identités doivent pouvoir être stables dans le temps long.
6. Portabilité - les informations et les services liés aux identités doivent être portables facilement.

7. Interopérabilité - les identités doivent pouvoir être utilisées dans un grand nombre de situations d'usage.
8. Consentement : les utilisateurs doivent donner leur accord pour que leur identité soit utilisée.
9. Minimisation : les organisations doivent demander le minimum d'informations d'identité nécessaire.
10. Protection : les droits des citoyens doivent être protégés.

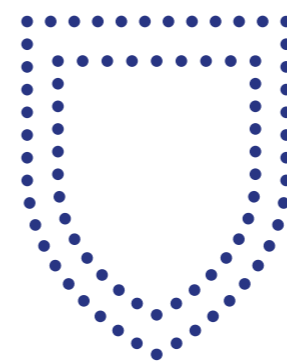
Compte tenu de ces principes, Google est éliminé de facto, et les solutions publiques d'identité numérique - là où elles ont déjà été développées - vont devoir faire un effort conséquent de mise à jour. Pour le plus grand bien des citoyens.

Champs Droits numériques

Contexte Les solutions d'identification portées par des acteurs privés se multiplient, au détriment des acteurs publics et des citoyens.

Ce que l'identité numérique change

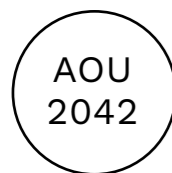
Un système d'identité numérique publique fondée sur des principes tels que ceux listés par Christopher Allen permet à l'acteur public de retrouver un rôle de régulation, au bénéfice des citoyens.



Identité numérique : pensez à paramétrer

Pour montrer ce que vous voulez

L'Identité Numérique permet de certifier et rendre visible son savoir-faire à travers des badges de compétences afin de pouvoir être sollicité par ses élus lors de phases de concertation ou de co-construction avec la société civile.



Pris en otages... chez eux !

Le 15 mai dernier, la résidence cossue de l'Estérel (Cannes) s'est retrouvée barricadée. À 8h30, l'alarme intrusion s'est déclenchée : les différentes grilles de la résidence se sont électrifées, les trois accès généraux (véhicules et piétons) et les accès individuels (garages, portes d'entrée) se sont verrouillés, et les volets roulants de chaque maison se sont abaissés. Certains habitants, pressés de sortir, ont fracturé leur porte d'entrée... pour se retrouver bloqués dans les allées de la résidence !

Procédure habituelle lors d'une alarme intrusion, la police a été automatiquement prévenue pour arriver devant des portails clos et infranchissables. Pourtant, aucun problème apparent : ni intrus, ni échelle, ni trace d'une tentative d'effraction. La société de sécurité Safe a mis plus de trois heures à résoudre ce problème informatique : les procédures habituelles d'ouverture ne fonctionnant pas, il a fallu réinitialiser tout le système.

Les services de police mènent toujours l'enquête, et ne savent encore déterminer s'il s'agit d'un bug informatique ou d'un piratage. Si les responsables de Safe clament qu'il s'agit d'un incident isolé, la société fait face à une vague de désabonnement sans précédent. Safe est la première entreprise de sécurité à avoir lié les comptes de ses clients à leur CNIe, et certains clients d'autres résidences ont déclaré des « anomalies » depuis l'incident. On peut dès lors redouter que ce ne soit que la partie émergée de l'iceberg et que les problèmes se multiplient pour l'entreprise... et pour les forces de police, qui ont pourtant autre chose à faire.

Champs Sécurité – Objets autonomes et connectés

Contexte Tendence croissante à la sécurisation des domiciles privés

Ce que l'identité numérique change
Des décisions autrefois prises par les humains sont désormais déléguées aux algorithmes

Plausible ?

Possible.

Miroir Ô Data ►

Miroir Ô Data permet d'agrégier et de suivre toutes les données que l'on produit quotidiennement. Véritable outil d'exploration, il permet d'analyser ses propres données et d'en déduire des enseignements de manière simple, par exemple sur le plan médical.

Miroir Ô Data

Connais-toi toi-même



Balises pour des identités numériques heureuses

1. CONTRÔLE ≠ SÉCURITÉ

La superposition de dispositifs de contrôle ne conduit pas nécessairement à davantage de sécurité, surtout quand elle conduit à une déresponsabilisation des individus et des collectifs, voire à un affaiblissement de la confiance et du lien.

2. À UTILISER AVEC MODÉRATION

L'existence d'une identité numérique certifiée ne doit pas entraîner son usage dans toutes les interactions, notamment les plus quotidiennes et banales qui se contentent largement de niveaux de sécurité inférieurs.

3. LA TECHNIQUE, C'EST POLITIQUE

Les choix en matière d'architecture technique du système de gestion des identités numériques auront un impact sur la sécurité et la résilience de très nombreux droits et usages. Ils vont déterminer la philosophie et la nouvelle répartition des pouvoirs entre individus, collectifs, État et entreprises opératrices du système.

4. SURVEILLANCE // SOUSVEILLANCE

Les dispositifs de surveillance renforcée permis par l'identité numérique doivent faire l'objet de moyens de sousveillance proportionnés, et les algorithmes liés à l'identité numérique doivent être transparents et ouverts.

5. OUTILLER LES PERSONNES AUTANT QUE LES ORGANISATIONS

L'identité numérique doit permettre aux individus de gagner en connaissance et en pouvoir d'agir, et pas seulement d'interagir plus efficacement avec des organisations qui décident des modalités de ces interactions.

Dans la sphère publique, une identité numérique forte et unifiée ouvre la possibilité d'une adaptation en temps réel des services qui nous sont proposés. M'identifier auprès d'un opérateur public ou privé lui permettra d'accéder à des informations indispensables sur ma situation, mes droits et mes besoins, et donc de personnaliser mon expérience et d'anticiper mes demandes. On peut même imaginer l'automatisme totale de certaines procédures, manière de gagner définitivement et sans appel la bataille contre le non-recours.

À défaut de pouvoir recourir à des systèmes inopérables, il revient aujourd'hui aux usagers de coordonner, à grand renfort de formulaires, différentes administrations et de faire circuler l'information. Demain, avec l'identité numérique, la simplicité et l'automatisme pourront devenir la norme. Les enjeux en matière de protection de la vie privée sont cependant immenses et les choix techniques qui seront réalisés pour l'architecture du système de gestion de l'identité numérique vont s'avérer cruciaux.

Au-delà des questions de vie privée, la promesse de simplicité implique d'accélérer la normalisation des processus, déjà bien avancée dans les systèmes d'information publics. Cette normalisation peut aussi produire des conséquences négatives qu'il s'agit d'anticiper. Elle peut renforcer le sentiment d'un classement a priori des citoyens dans des « cases », alors même que l'informatique moderne (big data, etc.) cherche à éviter les catégories a priori. À l'inverse, elle peut rendre les critères de décision (droits, etc.) de moins en moins intelligibles, surtout si l'informatisation a également pour conséquence de rendre plus difficile le traitement d'exception et de réduire les interfaces humaines avec les administrations. À certains égards, la personnalisation, poussée à son extrême, outre qu'elle détruit la possibilité d'une expérience commune, pourrait s'avérer la pire ennemie de la reconnaissance que... nous sommes tous des exceptions.

3

NORMES ET EXCEPTIONS EN TENSION



Amazon Go : magasin sans caisse

L'identité numérique peut faciliter la vie de tous les jours.

Amazon Go est un magasin sans caisse : en entrant, l'utilisateur est identifié grâce à un QR Code. Pendant ses courses, on trace tous les produits qu'il emporte de manière à le débiter automatiquement à la sortie. Amazon Go utilise des technologies existantes : le QR Code, pression, mouvement, géolocalisation, etc.

Les Furtifs : accès réservé aux Premiums

Dans ce roman de science-fiction, Alain Damasio imagine un monde dans lequel les villes ont été privatisées et divisées en zones accessibles par abonnement. Chaque individu est muni d'une bague qui contient son abonnement standard, privilège ou premium, et lui permet de se déplacer dans les espaces qui lui sont autorisés.



Carte de fidélité obligatoire

Et si vous oubliez votre identité numérique ?

Dans *Zai zai zai zai*, bande dessinée de FabCaro, le personnage se retrouve poursuivi par toute la France pour avoir oublié de prendre sa carte de fidélité au supermarché. Le personnage se retrouve confronté à des situations cocasses par la simple impossibilité de présenter son identité.

Dysfonctionnement du répertoire électoral unique aux élections européennes

Lors des élections européennes du 26 mai 2019, certains citoyens n'ont pu voter car mal inscrits sur les listes électorales. Du fait d'une médiation moins accessible qu'auparavant (fin des tribunaux d'instance en mairie), certains n'auraient pu régler leur problème et n'auraient donc pu voter.



"Des personnes ont dû rebrousser chemin parce que radiés, inscrites sous une identité erronée, ou introuvables dans les listes électorales; la seule solution étant alors de se rendre au tribunal." #DirectAN



« Greater Change » : ne donnez plus à n'importe qui

Greater Change est une start-up anglaise qui développe une application permettant de donner à des sans-abri via un système de QR Code porté par les sans-abri. Les arguments avancés par la start-up sont les suivants :

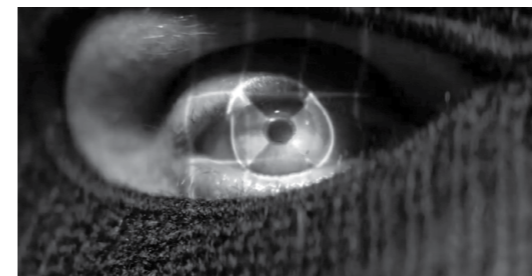
- pouvoir continuer à donner même sans espèces,
- pouvoir certifier que la personne à qui l'on donne est un véritable sans-abri et non un « mendiant professionnel »,
- savoir à quoi l'argent donné va être utilisé.

En effet, en s'enregistrant sur l'application, les personnes sans-abri doivent indiquer l'objectif pour lequel elles désirent récolter de l'argent.

Bruce Willis contre Apple

Une rumeur née en 2012 prétendait que l'acteur Bruce Willis projetait de porter plainte contre Apple pour l'impossibilité de léguer ses fichiers iTunes à ses trois filles. Si l'information est fautive, la question du degré de possession et de la possibilité de transmission des achats numériques reste pertinente.

Cette rumeur a permis de mettre en avant la question de la propriété des fichiers que l'on achète sur des plateformes en ligne. Peut-on les léguer en héritage par exemple ?



La condition sociale attachée à l'iris

Dans ce court métrage du réalisateur Karel Van Bellinghen publié sur la plateforme DUST, la condition sociale et ses droits afférents sont attachés à l'iris de chaque individu. Que se passe-t-il quand l'identité numérique devient coercitive et fige les droits des personnes dans le marbre ?

Internet sans mot de passe : le nouveau standard de connexion WebAuthn

Officialisé en mars 2019 par le consortium W3C (World Wide Web Consortium), le standard WebAuthn est une API qui permet de ne plus utiliser de mot de passe lors d'une connexion à un site internet. L'utilisateur choisit un « système authentificateur », qu'il s'agisse de son visage à travers un dispositif de reconnaissance faciale, de son empreinte digitale via un smart phone ou encore d'une clé usb sécurisée.

L'automatisation des inégalités, Virginia Eubanks

Cette chercheuse américaine a publié en 2018 *Automating Inequality*, un essai sur les conséquences néfastes de l'utilisation des algorithmes par les services publics, en particulier dans le secteur social. À travers trois exemples, elle montre comment ces algorithmes servent davantage à décider qui mérite d'être aidé ou au contraire radié qu'à résoudre les problématiques systémiques. Par exemple, le système de gestion automatique de l'assistance sociale de l'Indiana, géré par un opérateur privé, a diminué le montant total des aides de 54%, en radiant les bénéficiaires au moindre document manquant. Elle évoque également l'exemple d'un algorithme de détection des maltraitances infantiles. Les adultes qui ont été des victimes sont d'emblée identifiés – et suivis – comme parents à risque. Elle résume ainsi son propos : « quand les outils d'aide à la décision automatisés ne sont pas construits pour démanteler explicitement les inégalités structurelles, ils les augmentent, les précipitent, les étendent, les intensifient. »

« The deadly truth about a world built for men – from stab vests to car crashes »

Cet article publié dans le Guardian explique l'impact qu'a un monde construit depuis des siècles par et pour les hommes, perçus comme la référence universelle. Ainsi, les femmes ont par exemple 47% de risques en plus d'être blessées dans un accident de voiture. En effet, les crashes tests n'incluent pas de mannequins imitant la morphologie des femmes, encore moins de femmes enceintes.

Aadhar : les ouvriers sans empreintes digitales

Avec pour objectif de donner une identité officielle à 1,3 milliard de personnes à travers l'identification numérique, Aadhar est le projet d'identité numérique le plus ambitieux à ce jour. Porté par le gouvernement indien accompagné par Safran, ce projet s'est néanmoins heurté à de nombreux problèmes. Une scène d'un documentaire de la chaîne Arte illustre l'une de ces difficultés : les ouvriers qui travaillent avec leurs mains et qui n'ont plus d'empreinte digitale ne peuvent plus disposer de leur identité, celle-ci étant basée sur des scans d'empreinte digitale.



La fin des quais SNCF comme « espaces publics »

Le quai est un espace symbolique des gares. Tout le monde a en tête des images de films de couples qui se séparent ou de retardataires courant à toute vitesse pour attraper leur train au dernier instant. À partir de 2016, la SNCF expérimente puis met en place un système de portiques qui permettent l'accès aux quais uniquement aux voyageurs munis d'un ticket valide. Cet espace commun et riche devient inaccessible aux non-usagers. Nous retiendrons le témoignage d'une personne à mobilité réduite qui témoigne de l'impossibilité qu'elle a eue d'être accompagnée par son compagnon jusqu'à son wagon à cause des portiques.

SEP
2026

Baisse des émissions de CO₂ en 2025 : « la mise en place des quotas fonctionne » (porte -parole du gouvernement)

Personne ne peut l'ignorer, depuis deux ans, la carte d'identité numérique de tout conducteur comporte une nouvelle donnée : les kilomètres effectués. Chacun a pu équiper son véhicule d'un boîtier Pure Move, qu'un simple passage de la CNIe active avant le démarrage. Sont ainsi mesurés les kilomètres parcourus tout au long de l'année. Le calcul des quotas routiers avait soulevé un tollé de protestations, mais la multitude des paramètres – profession, lieu d'habitation, composition du foyer, besoins spécifiques (médicaux par exemple) – a, semble-t-il, permis l'attribution à chacun de quotas réalistes et atteignables. Même s'il a fallu souvent ajuster légèrement son mode de vie.

M. Audibert, habitant de Lisle-sur-Tarn, raconte : « J'étais franchement contre, j'ai besoin de ma voiture, moi ! Pour faire mes courses, emmener les enfants à l'école, aller travailler. Et les vacances, on fait comment pour les vacances si on a atteint le quota avant de partir?... Mais, finalement ça marche pas mal. La première amende, j'étais furieux, mais ça nous a fait changer les choses, et on ne s'en porte pas plus mal... »

Comme il nous le confie, cela lui a permis de repenser l'organisation des déplacements de sa famille. Et le courrier envoyé par les services de la régulation du trafic l'a beaucoup aidé : « Ils ont croisé l'utilisation des CNIe de toute la famille dans les transports, notre usage des services alternatifs, et les déplacements faits avec nos véhicules

[2 voitures et un scooter], et ils nous ont listé plein de propositions... C'est vrai que le grand peut prendre le bus plutôt que son scooter, ou profiter de la voiture de sa mère quand elle dépose le petit. Et puis, nous nous sommes arrangé avec les voisins pour alterner quand on emmène les petits à l'école. Ils sont trop jeunes pour le bus, eux, mais il faut dire que ce n'est pas malin de prendre chacun sa voiture. Surtout que ma femme et la voisine ne travaillent pas loin, alors elles se déposent. Moi, je suis pharmacien, et la pharmacie n'est pas si loin, je n'en ai pas trop besoin en réalité, je peux les faire en vélo les deux kilomètres, ou prendre le bus. C'est mon médecin qui est content que je me bouge un peu ! »

Dans son métier, M. Audibert a parfois des urgences : un médicament manquant qu'un confrère lui dépanne, ou l'inverse. Il a arrêté de prendre sa voiture pour ces petits trajets quand il a découvert les nouveaux drones en libre-service : « Pour moins cher que l'essence, et plus vite, ce serait vraiment idiot de ne pas le faire ! » La multiplication des solutions alternatives mises en œuvre depuis déjà plusieurs années exprime ainsi maintenant tout son potentiel. Les amendes ont un effet dissuasif indéniable et incitent les usagers à regarder d'un nouvel œil les autres possibilités, et les recommandations de la régulation du trafic semblent un véritable plus. « Ils croisent plein de données, les nôtres, celles des voisins, et nous font découvrir des choses : moi je ne savais pas

que nos femmes travaillaient à côté et qu'on pouvait covoiturer ! Ils nous ont même proposé un service de livraison de courses écoresponsable. Voyant que nous effectuons nos courses chez Super V, ils nous ont recommandé leur service à domicile avec camion électrique. Il faut juste s'arranger pour que ça tombe en même temps que d'autres livraisons dans le coin, et comme on est un gros lotissement, c'est presque toujours possible ! »

Reste le sujet des vacances : l'année dernière la famille Audibert avait dépassé les quotas et payé une grosse amende avant même le début des congés. Ils étaient totalement désemparés : aller sur leur lieu de location comme d'habitude en voiture leur aurait coûté une fortune en amendes ! Ils ont eu recours à SOS Transports qui a tout calculé à leur place : le prix des billets de train avec une carte de réduction famille nombreuse, la location des vélos sur place. Le service leur a même trouvé les horaires des bus et les véhicules autonomes disponibles dans leur commune de vacances. « J'étais furieux au début, mais finalement ça m'a évité la fatigue du trajet, et ça n'a pas coûté plus cher comme je le pensais. Résultat, cette année, on recommence, et pourtant le quota m'aurait permis de faire quelques kilomètres cet été ! Mais j'ai décidé de les garder en réserve : quand on atteint 300, on a des bons pour le train ! »

Champs Transports et mobilités
– Environnement et énergie

Contexte Développement des mobilités connectées et lutte contre la pollution, raréfaction des ressources énergétiques, lutte contre le dérèglement climatique

Ce que l'Identité Numérique change
Les comportements de mobilités sont suivis à l'échelle individuelle



Mémo à l'usage des assistants aux malades et accidentés de la vie

Dès la notification d'un cas devenu critique, le bénéficiaire est notifié par mail, puis par SMS que son droit à l'assistance est ouvert. S'il ne vous contacte pas de lui-même, faites-le la semaine suivante :

- Expliquez-lui le dispositif :

« Nos services ont été déclenchés car est remontée l'information d'une situation de difficulté passagère. Nous pouvons vous aider en cette période délicate de plusieurs manières, que nous adaptons à la situation de chacun : accompagnement administratif (simplification de certaines démarches, prolongation du statu quo pour d'autres, aide plus poussée dans les cas délicats), mise à disposition d'un assistant vocal personnel pour aider à la vie quotidienne (enceinte connectée adaptée à l'installation déjà existante, avec prise de nouvelles régulières par nos services), financement d'une aide à domicile (partiel ou total)... »

- Rassurez sur la confidentialité :

« Nous ne savons pas de quoi il s'agit et les possibilités sont nombreuses : accident, maladie, deuil, perte brutale de ressources... Quoi qu'il en soit, nous sommes strictement tenus au secret professionnel, et tout ce que le bénéficiaire choisira de nous confier sur son état et/ou les circonstances

resteront confidentiel. Nous avons l'agrément total de la CNIL. »

Ex : Mme Hogar suit un traitement pour un cancer du sein. Vu les nombreux soins et l'arrêt de travail, un cas de niveau 3 a été déclenché, requalifié en 4 car Mme Hogar vit seule et n'a pas de proche parent pour l'aider. Vous lui proposez : 1/ une simplification du règlement de ses arrêts maladie; 2/ la mise à disposition d'un assistant personnel jusqu'à rémission; 3/ une aide à domicile pour son ménage et ses courses (à adapter selon la mutuelle).

Champs Santé, social - Vie privée

Contexte Multiplication des situations de vulnérabilité

Ce que l'identité numérique change

La transmission d'informations entre administrations permet de mettre en cohérence et d'adapter les services publics en fonction d'une situation donnée.

Rejoignez les agents publics itinérants

Un nouveau corps de métier, au plus près des besoins des Français et des défis.



Agents publics itinérants

Le corps des agents publics itinérants est un nouveau corps administratif qui incarne un service public de proximité et d'adaptation aux besoins. Présents de manière itinérante dans les lieux de vie et d'activité, ces nouveaux agents se déplacent pour accompagner les citoyens dans leurs démarches.

AVR
2034

Intégration des allocations sociales à l'identité numérique : une pétition fait des vagues

La pétition pour la « déliaison des allocations et avantages », lancée il y a tout juste 10 jours, fait le tour d'internet et récolte un nombre impressionnant de signatures. Elle appelle à un retour en arrière en matière d'intégration de diverses allocations – RSA, allocations de rentrée scolaire, etc. – et avantages – tickets restaurants, chèque énergie, etc. – à l'identité numérique des personnes et des foyers, au nom de la liberté et de la dignité.

Depuis la mise en place de la CNIe, de nombreux services auparavant indépendants ont été greffés à l'identité numérique de chacun, et leur usage, jusque-là laissé à la discrétion des individus, est désormais très contrôlé.

Premier exemple, rencontré par beaucoup : les allocations de rentrée scolaire versées en septembre. Chaque ménage avait l'habitude de les utiliser comme bon lui semblait : une nouvelle tenue de sport pour la petite dernière, un cartable pour le moyen, des classeurs pour l'aîné. Mais aussi des jouets, des loisirs, ou des dépenses tout autres :

une fin de mois difficile, le crédit auto, une nouvelle télé... Voulant empêcher les abus décriés par certains, le gouvernement a fait voter l'année dernière une « attribution spécifique » : la somme versée sur le compte du chef de famille est désormais attribuée à sa CNIe. Il ne s'agit donc plus d'argent « réel », mais d'une somme utilisable uniquement dans certaines enseignes et pour certains articles. Or, au-delà même du principe contestable, l'étendue des possibilités offertes semble bien ténue. En quoi une sortie au musée n'en ferait pas partie ? Pourtant, il faut bien que je règle mon billet si je veux emmener mon enfant au musée et lui montrer les antiquités du Louvre qui lui permettront de mieux comprendre l'Empire romain ! Pourquoi acheter une table sur laquelle mes enfants pourront faire leur devoir n'entrerait pas dans ces possibilités ? Idem pour le RSA et les allocations familiales, directement rattachés à la CNIe avec des usages limités au loyer et aux dépenses courantes.

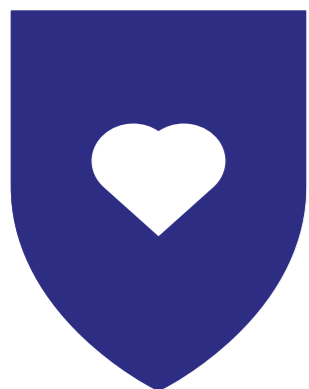
Autre exemple : le ticket-restaurant. Il y a dix ans, les employés qui en bénéficiaient recevaient leur carnet en début de mois : à eux de choisir comment ils souhaitaient les utiliser – déjeuners, courses alimentaires, dons à leurs enfants ou à des SDF... L'apparition de la carte ticket-restaurant était déjà venue contraindre cet usage. Plus de tickets à distribuer, mais une carte « indivisible » : on pouvait toujours la donner à sa fille, mais pas en même temps à son fils, et surtout on ne pouvait plus la fractionner pour faire preuve de solidarité. Le rattachement à la CNIe pour « simplifier » la vie des usagers est venu rendre les possibilités encore plus restreintes : si on pouvait donner sa carte Ticket Restaurant, on ne peut par définition se défaire de sa CNIe!

Prochaine étape en fin de semaine prochaine, quand le Conseil constitutionnel rendra son avis sur la question prioritaire de constitutionnalité posée par les premiers signataires de la pétition contre le dispositif.

Champs Santé, social

Contexte Polémiques récurrentes sur l'assistantat ; injonction à la réduction des dépenses publiques

Ce que l'identité numérique change Les allocations et avantages attachés à une personne ou un foyer sont liés à son identité numérique



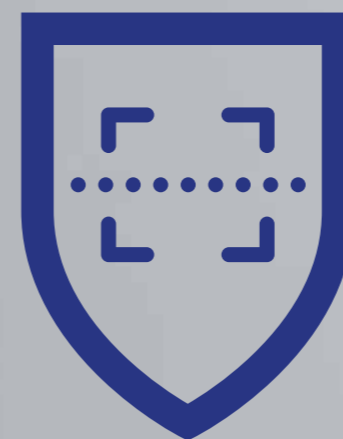
ID-Care

On s'adapte à vous, à tous les moments de la vie.

ID-Care

ID-Care adapte les services publics automatiquement lorsqu'une situation de vulnérabilité est détectée (simplification des démarches, adaptation des délais, prise en charge accompagnée, etc.).

[> Sommaire](#)



le Traceur

Vous vous demandez parfois sur quoi vous êtes assis ?

Le Traceur

Le Traceur permet de consulter l'identité numérique des objets autonomes qui nous entourent. Il permet, par exemple, en cas de litige, d'identifier et d'établir un constat avec un véhicule autonome entré en collision avec le nôtre.



[> Sommaire](#)

JAN
2035

Tout est possible
toutestpossible.eu
08 44 44 22 22

N'attendez pas l'année prochaine pour songer à l'avenir de vos enfants ! Dès aujourd'hui, munissez-vous de vos identifiants d'Identité Numérique et faites la simulation en ligne sur toutestpossible.eu pour obtenir des conseils personnalisés sur la base d'analyses de données, afin d'améliorer les chances de vos enfants.


- option basique : quelles options choisir ? Quelle filière ? Où ? De nombreux conseils pour mettre l'algorithme de votre côté.
- option + : en plus de ces conseils, plusieurs scénarios vous proposent des solutions concrètes pour atteindre vos objectifs (déménagement, expatriation, cours particuliers, écoles privées...)
- option premium : l'option royale garantissant à votre enfant l'accès à la filière de son choix

Champs Formation et emploi
Contexte Multiplication de l'offre de formation dans le second degré
Ce que l'identité numérique change
L'agrégation de données est facilitée pour en tirer des prédictions d'aide à la décision

MAR
2038

Comment-ca-
marche.fr

Philippe G.
Débutant



Messages : 8
Inscrit le 17-05-2019

10

[Message privé](#)

Résolu : Je suis bloqué dans une mauvaise identité

Vieux bison boiteux

a publié à 10:51 le 20 mars 2034 :

Bonjour,

À la mairie, ils ont fait une erreur en renouvelant ma carte d'identité et depuis je suis bloqué dans une mauvaise identité. Ils ont synchronisé par erreur mes empreintes avec les infos d'une autre personne qui a le même nom que moi et maintenant je suis bloqué dans toutes mes démarches avec mon Identité Numérique.

Je n'ai plus accès à mes documents personnels, or pour faire une demande de régulation de l'anomalie (cerfa 10754), je dois donner mon acte de naissance et tout un tas d'autres papiers que je n'ai plus !!!

À la mairie, l'assistant d'accueil virtuel m'a réimprimé la liste des pièces à fournir et m'a demandé de revenir plus tard. Je n'ai pas réussi à parler à un agent et je ne sais pas quoi faire... Quelqu'un a déjà eu ce problème ???

Aidez-moi s'il vous plaît, je suis au bord du désespoir !!!

Champs État civil et vie administrative
Contexte Développement des logiciels dans l'administration
Ce que l'identité numérique change
La normalisation des processus administratifs rend difficile tout retour en arrière en cas d'erreur

Parfois, s'abstenir de simplifier.



3 questions à... Pauline Bombaglia, Première ministre

« Un changement de paradigme aussi important que celui qu'a représenté la mise en place de la Sécurité sociale. »

Madame la Première ministre, le rapport du Défenseur des droits publié hier est sans appel : le taux de non-recours aux aides sociales a encore augmenté, et les situations de détresse ainsi créées sont toujours plus dramatiques. Pensez-vous que le Défenseur des droits noircit le tableau ?

Hélas, non. Ce que décrit le Défenseur des droits est conforme aux informations dont je dispose. La dématérialisation à marche forcée et la stigmatisation systématique des bénéficiaires des aides sociales depuis 15 ans ont conduit les personnes les plus fragiles à se détourner des dispositifs d'aide, soit au profit de l'économie parallèle soit au risque de s'enfoncer dans des situations absolument indignes de notre pays.

Si le constat est partagé, que proposez-vous ?

Un changement de paradigme aussi important que celui qu'a représenté la mise en place de la Sécurité sociale il y a neuf décennies. Nous devons passer à une nouvelle ère, celle du revenu d'existence automatique, le REA. Il s'agit de s'assurer que chaque personne, chaque foyer, en France – et demain à l'échelle européenne puisque la Commission va annoncer ces jours-ci que c'est son ambition – dispose de quoi vivre, de manière responsable chaque mois.

Mais si les gens ne font pas les démarches pour obtenir ce revenu d'existence, cela ne change rien par rapport à la situation actuelle ?

C'est le « A » du REA : il sera automatique. Cela veut dire qu'il n'y a pas de démarche à faire pour l'obtenir. L'Identité Numérique, munie d'un identifiant unique, permet aujourd'hui une véritable interopérabilité entre services publics et privés. Dans le cadre du REA, chaque personne qui y a droit selon ses données fiscales recevra directement le REA sur son compte en banque, sans avoir à remplir de formulaire. C'est un nouvel opérateur, rattaché à la sécurité sociale, qui aura la possibilité d'envoyer des requêtes à l'administration fiscale, à la CAF, à Pôle emploi...pour déterminer si quelqu'un a droit ou non au REA. Le cas échéant, la personne recevra un message dans son espace personnel citoyen, lui indiquant qu'elle est éligible et que si elle souhaite refuser le REA, elle doit le signaler. On inverse ainsi la logique : par défaut, les gens recevront ce à quoi ils ont droit.

Champs Santé, social – Économie
Contexte Persistance du non-recours
Ce que l'identité numérique change
 La transmission d'informations entre administrations permet d'automatiser les prises en charge et de lutter contre le non-recours

ID confiance

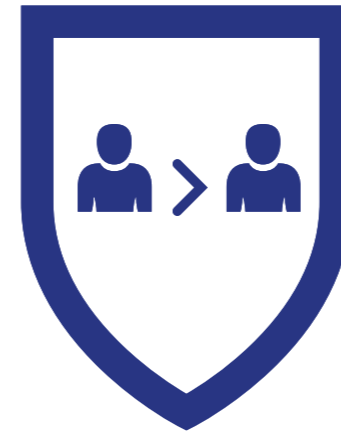
Une carte unique pour se connecter à tous les services publics



ID Confiance
 ID Confiance vous permet de simplifier la connexion à tous vos services et comptes grâce à un système d'identifiant unique basé sur votre identité numérique.

Procu'facile ►

Procu'facile permet de donner mandat à d'autres individus pour diverses démarches : récupération de courrier, sortie d'école et même procuration électorale.



Procu'facile

*J'accorde ma confiance à
qui je veux, quand je veux*

Balises pour des identités numériques heureuses

1. PERSONNALISATION À L'HORIZON

L'identité numérique va permettre une plus grande **personnalisation du service rendu aux usagers** en créant la possibilité pour les opérateurs de service d'échanger des informations attachées à une identité unique et normée.

2. POWER TO THE PEOPLE

En fonction du **pouvoir donné aux individus de maîtriser (ou non) les paramètres de ces échanges**, y compris en leur permettant de revenir sur des choix effectués, l'identité numérique pourra être émancipatrice ou contraignante. L'identité numérique crée aussi les conditions d'une mise en œuvre ambitieuse de la « portabilité » des données personnelles prévue par le RGPD.

3. PILOTAGE FIN DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'identité numérique ouvre la possibilité d'un **pilotage fin des politiques publiques à l'échelle des personnes**, avec les perspectives d'efficacité et les risques d'atteinte aux libertés que cela présente.

4. TRAITER LES EXCEPTIONS COMME LA NORME

L'identité numérique ne doit pas enfermer l'individu dans des catégories et des processus immuables et inintelligibles. Des pistes comme une identité non signifiante (l'inverse du numéro de sécurité sociale), l'usage d'identités *ad hoc* pour des interactions ne nécessitant pas une sécurité forte, ainsi que le maintien d'interfaces humaines ayant la possibilité de forcer manuellement les systèmes, sont à explorer.

En rendant possibles de nouvelles manières de gérer ses appartenances et de contribuer au bien commun, l'identité numérique peut rebattre les cartes du lien entre individus et collectif.

Qu'il s'agisse simplement d'attester que je suis identifiable à un individu, à la différence des robots et des « faux profils », ou de faire la démonstration de ma légitimité à intervenir sur un sujet donné, de nouveaux liens de reconnaissance réciproques peuvent se tisser. Ces liens sont propices à vivifier la démocratie et l'action collective, à toutes les échelles : village, quartier, association... On peut même imaginer que des collectifs formels ou informels se dotent d'une identité numérique commune propre, leur permettant d'agir au nom du groupe.

À l'image de ce qui est déjà documenté à propos de certains réseaux sociaux, l'identité numérique peut aussi conduire à renforcer les « bulles de filtres » et l'entre-soi, en facilitant la constitution d'un réseau de pairs semblables qui exclurait de fait les dissonances ou les différences.

Les acteurs publics pourront tester différents modes et degrés d'intervention, pour éviter les tentations sécessionnistes sans étouffer les initiatives souhaitables de co-traitance de certains services, d'auto-organisation et les facteurs de revitalisation démocratique.

4

INDIVIDUS COLLECTIFS, COLLECTIFS D'INDIVIDUS



Linky : le compteur électrique connecté

Le compteur communicant Linky est une nouvelle génération de compteurs qui doit permettre

de moderniser le réseau d'électricité en France. Il transmet des données de consommation individualisées et reçoit des ordres à distance.



E-green, la gamification des économies d'énergie à l'échelle collective

E-green est un service d'aide au développement des gestes responsables en matières d'énergie. En partant des données du compteur d'électricité, E-green est capable de suivre la consommation d'un individu et de comparer les performances individuelles à celles d'autres habitants aux logements similaires. Le service propose aussi des défis collectifs au sein d'entreprises ou chez des bailleurs sociaux pour rendre plus ludiques les économies d'énergie. L'identité numérique pourrait permettre d'élargir l'horizon des nudges en matière de gestion de l'énergie.



#MaVoix, vers une démocratie plus consultative ?

#MaVoix est une initiative citoyenne qui a émergé à l'occasion des élections législatives française de 2017. Ce collectif proposait de faire élire des candidats volontaires, tirés au sort et formés, qui voteraient en observant une stricte fidélité aux avis de leurs électeurs, exprimés sur une plateforme en ligne. Présent dans 43 circonscriptions, le collectif n'a pas obtenu de siège à l'assemblée mais donne à imaginer le futur de la consultation et de la participation citoyenne. Le parcours de chaque contribution sera-t-il traçable grâce à l'identité numérique ?



La certification des avis médicaux par santé.fr, le site du ministère de la santé

Pour faire face à la multiplication des contenus médicaux en ligne, dont la fiabilité est variable, le ministère de la santé a lancé un service de certification des commentaires ou réponses aux questions par des professionnels de santé. Cet exemple pose la question du point d'équilibre à trouver en ligne entre certification des identités et garantie de la liberté d'expression par le pseudonymat.



La richesse contributive sur Wikipédia

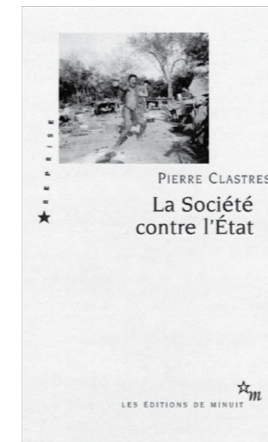
Cinquième site le plus fréquenté sur internet dans le monde, Wikipédia est le plus grand projet collaboratif qu'a connu Internet et rassemble plus de 22 millions de contributeurs. Le secret de cette participation non rémunérée ne réside pas dans un système de reconnaissance formel.

À l'inverse, de nouveaux droits d'édition et de nouvelles responsabilités au sein de la communauté sont conférées aux contributeurs les plus actifs. L'exemple de wikipédia pose la question de la reconnaissance des contributions individuelles : l'absence de reconnaissance formelle n'est-elle pas gage de davantage de collaboration ?



Discord Bot, le Bot qui régule les interactions collectives

Les Discord Bot sont des programmes utilisés sur la plateforme de discussion vidéoludique discord. Ils remplissent des fonctions d'animation, de relance et de modération des échanges et des discussions. Leur statut individuel est trouble en ce sens qu'il n'est parfois pas simple de savoir si c'est réellement à un animateur ou à un bot que l'on s'adresse. Les collectifs de demain seront-ils régulés par le non-humain ?



Pierre Clastres, La société contre l'État

Pierre Clastres est un anthropologue qui s'est intéressé aux sociétés dites « primitives », qui sont en fait des sociétés sans État. Son livre tente de démontrer que ces sociétés ne sont pas des sociétés qui n'auraient pas encore découvert l'État ou seraient à un stade de civilisation dit moins avancé. Au contraire, selon lui ces sociétés se seraient précisément construites pour éviter que l'État n'apparaisse, via des mécanismes de régulation du collectif assez puissants. Si l'Identité Numérique renforçait le pouvoir d'agir des collectifs, l'État viendrait-il à disparaître ?



Curious, la plateforme de mise en relation entre citoyens et personnalités publiques

Curious était une plateforme de mise en relation entre citoyens et personnalités influentes. Le service, qui a fermé peu avant la présidentielle de 2017, permettait à tout citoyen de poser une question à une personnalité politique dont l'identité était certifiée.

Issue Reward : le projet qui récompense les débogueurs

Alfin d'inciter la communauté Github à résoudre des problèmes compliqués, le projet Issue Reward, annoncé en avril 2019, vise à donner une récompense aux développeurs qui résolvent un problème de code. En France, dans le cadre du développement de la messagerie interne de l'État, la DINSIC a également lancé en 2019 une initiative de « bug bounty » ou chasse aux bugs, ouverte à un groupe de hackers éthiques identifiés par l'administration.



Les réseaux de voisinage

Des réseaux sociaux d'un nouveau genre émergent depuis quelques années : des réseaux de voisinage, qui permettent de mettre en relation les habitants d'un même quartier pour se rencontrer, échanger des coups de main ou des informations. Quelques exemples non exhaustifs : Peuplade, Smile, Welp, mesvoisins.fr, MonSuperVoisin etc.

Dans quelles proportions la vie collective s'organisera-t-elle en ligne dans un futur avec Identité numérique ?



Wilson : la gestion algorithmique des affinités

Dans *Les affinités*, une société propose un nouveau réseau social regroupant des individus que tout sépare socialement, mais dont les modes de coopération neurologiques sont similaires. Ainsi affiliés dans leur « tranche de 30 personnes », les affinités permettent de vivre l'expérience sociale la plus adaptée à son mode de pensée. En peignant l'abandon de la famille et des amis au profit de ces nouveaux groupes sociaux, ce roman interroge les neurosciences comme nouvelle limite de l'économie relationnelle. L'identité numérique ouvrira-t-elle la voie à une gestion algorithmique de nos affinités ?



Champs Environnement et énergie

Contexte Raréfaction des ressources en eau du fait de sécheresses plus fréquentes

Ce que l'identité numérique change Capacité à suivre plus précisément les consommations, à l'échelle individuelle ou collective

Les nouveaux cantonniers, une expérimentation locale pour gérer l'eau collectivement

Alors qu'au ^{XVII^e} siècle, le terme de cantonnier désignait les ouvriers préposés à l'entretien des routes, ce terme décrit aujourd'hui un nouveau type d'acteur dans les communautés urbaines. Maya, habitante du quartier de la Banane à Paris, a publié cette annonce sur internet pour trouver un cantonnier pour son quartier :

Cette année, notre quartier disposera d'une identité numérique collective, ce qui nous permet de bénéficier de certains avantages et notamment de la mutualisation de notre capital-eau.

Depuis deux ans, chaque habitant de notre éco-quartier dispose d'une quantité limitée d'eau à consommer pour l'année, rattachée à son identité numérique via les nouveaux compteurs d'eau connectés. L'an dernier, certains d'entre l'ont dépassé et n'ont pas pu bénéficier des facilités accordées par leur statut de citoyen éco-responsable. Dans plusieurs cas, l'eau consommée a servi à prendre soin des potagers communs et des plantations partagées. D'autres, comme nous, sont loin d'utiliser leur quota.

Le capital eau est désormais attribué au quartier dans son ensemble, ce qui nous permet de travailler collectivement à une bonne répartition de la consommation et à réduire notre facture globale.

Afin de recenser les besoins de chacun et de veiller à une bonne répartition de notre utilisation de l'eau, nous avons besoin que l'un d'entre nous suive les consommations individuelles et collectives et répartisse les besoins et excédents.

Ces 6 premiers mois c'est mon mari, Paul, qui jouera le rôle de ce cantonnier d'un nouveau genre. Il réunira, deux fois par an, le CQE (conseil de quartier pour l'eau), avec tous les habitants qui le souhaitent. C'est un travail de quelques heures par mois, qui participera largement de la convivialité de notre quartier.

Si vous êtes volontaires pour participer au prochain conseil, vous pouvez vous manifester avant la fin du mois auprès du Syndicat local de l'eau ou auprès de Paul et moi !

Envoyez-nous un message via :
temporaire.eau-58bk70t_82@citoyen.gouv.fr



*Paul a un nouveau passe-temps :
il gère les ressources en eau du quartier.
Rien que ça.*

Identités numériques collectives

Les identités numériques collectives permettent à un groupe d'individus (colocation, foyer, quartier...) de se doter d'une identité commune, facilitant leurs démarches administratives et leurs adhésions à certains services (contrats d'énergie, d'internet...).

Identités numériques collectives

SEP
2028

Transparence et identité : allons-nous vers la tyrannie du collectif ?

L'identité numérique peut générer une société où chacun est potentiellement observé et observateur. La soif de transparence, aujourd'hui cantonnée aux responsables politiques, pourrait en effet s'étendre plus largement, jusqu'à mettre chacun d'entre nous sous l'œil scrutateur de nos voisins, collègues, rivaux amoureux... Jusqu'à la tyrannie du collectif et de la norme ?

La transparence, jusqu'à la pénurie de personnel politique en Suède

En Suède, « *l'offentlighetsprincipen* » ou le « principe de transparence » en suédois, permet aux citoyens d'accéder à tout document public sur demande auprès de l'administration concernée. Cette culture de la transparence s'applique notamment aux femmes et aux hommes politiques, quel que soit leur niveau de responsabilité.

En 1995, une ministre suédoise avait ainsi dû démissionner pour avoir utilisé sa carte bancaire de fonction pour l'achat d'un Toblerone. La presse s'est fait depuis l'écho de nouvelles démissions similaires. Cette exigence d'exemplarité et ce sentiment de surveillance permanente dont les

responsables publics suédois font l'expérience seraient à l'origine d'une pénurie des vocations, d'où un faible renouvellement de la classe politique.

Vers une exigence de transparence appliquée à chacun ?

L'identité numérique permet de lier et de tracer une grande quantité d'informations, y compris en remontant loin en arrière. Demain, serons-nous tous scrutés et jugés publiquement à la moindre occasion ? Comme ce fichier constitué en 2018 par une ONG, répertoriant des comptes Twitter par affinités politiques supposées. Poussera-t-on quiconque ayant tenu des propos jugés anormaux à démissionner ? Comme cette chanteuse de *The Voice*, poussée à « quitter l'aventure » après que d'anciens messages au contenu polémique aient été exhumés de ses réseaux sociaux.

L'identité numérique amorce-t-elle une ère de la surveillance et de la normalisation aux accents orwelliens ? Une conversation nationale sur le sujet mériterait d'être ouverte, pour imaginer collectivement des gardes fous adéquats.

Champs Vie privée

Contexte Développement des actes de harcèlement en ligne sur la base de déclarations passées

Ce que l'identité numérique change Ouvre la possibilité de retrouver ou de lier des informations diverses, à l'échelle d'une vie

AVR
2032

Médias en ligne : un nouveau système de certification entre en vigueur pour lutter contre les fake news

Les contenus produits par des auteurs certifiés auront maintenant une meilleure visibilité en ligne. C'est en effet à partir de demain que tous les citoyens français pourront utiliser leur identité numérique sécurisée pour rédiger des publications (articles ou commentaires) sur internet.

Cette initiative, expérimentée en France quelques mois après son lancement en Suisse, vise à offrir aux lecteurs une meilleure transparence sur la qualité et les sources des articles de presse et plus généralement de tout type de contributions en ligne à travers une information de source « certifiée ». Concrètement, le dispositif prévoit différentes modalités, correspondant à différentes manières de produire du contenu. Dans certains cas, par exemple pour un journaliste, c'est l'identité de l'auteur qui pourra être

certifiée. Dans d'autres, l'auteur pourra rester anonyme, mais ses domaines d'expertise pourront être attestés par un système de badges ou de validation par des pairs (utile notamment pour les lanceurs d'alerte).

Pour la masse croissante de contributeurs (réseaux sociaux, forums, commentaires d'articles), le nouveau système prévoit soit la certification de l'identité, soit l'attestation de l'identification possible (anonymat réversible), afin de lutter contre les contenus haineux et inappropriés. Là aussi, les auteurs peuvent choisir de faire état de leurs qualifications, pour légitimer leur prise de parole, sur la base du système européen de validation des compétences « open badges ».

Champs Démocratie et média

Contexte Multiplication des fake news

Ce que l'identité numérique change Possibilité de tracer l'information et de certifier l'identité d'un producteur de contenu



Vélyco ouvre sa gouvernance grâce à l'identité numérique

La société Vélyco, ETI savoyarde de 3500 emplois spécialisée dans les textiles intelligents, a décidé d'ouvrir sa gouvernance, en s'appuyant sur les modules Identités Numériques développés par l'État.

Un conseil d'administration participatif et anonyme

Les dirigeants de la société souhaitent que certaines décisions (notamment financières) puissent être débattues et votées de manière équitable par l'ensemble des salariés, voire par d'autres parties prenantes quand c'est pertinent. Dès maintenant, chaque employé de cette entreprise, qui produit principalement des équipements de haute-montagne, pourra s'exprimer et voter de manière anonyme sur la plateforme de consultation mise à sa disposition. Une première consultation est en cours, portant sur l'attribution de bonus à certains métiers particulièrement sollicités l'an dernier.

Les salariés disposent d'un compte individuel hautement sécurisé

Au-delà des consultations et, bien entendu, des élections professionnelles, les 3500 salariés de Vélyco disposent également d'un compte de 100 jetons ou microbonds (1 jeton étant équivalent à environ 100 euros), qui leur permettent de faire part de leurs préférences en matière d'allocation du capital (investissements, projets internes, mécénat, etc.). Enfin, Damien-Paul Fernoz, le PDG de l'entreprise compte mettre en place un « observatoire des idées », dont le but est d'offrir un espace d'expression aux salariés sur les différentes stratégies et perspectives. Ceux-ci peuvent ainsi commenter et voter les options proposées par le comité de direction.

Champs Économie

Contexte Pression croissante pour une gouvernance plus ouverte du capitalisme

Ce que l'identité numérique change Simplification et fiabilisation de l'expression de différentes parties prenantes



Les comptes partagés

La CAF propose désormais des comptes cogérés. Dans le cas d'un couple, le compte demande une double signature systématique pour chaque décision, possible à distance à l'aide d'une application mobile. Chaque parent dispose également d'un espace personnel confidentiel qui lui permet de stocker des informations, d'effectuer des simulations ou d'entamer des démarches d'accompagnement, en cas de séparation et de conflit de gestion par exemple.

La gestion des comptes partagés

Il est de notre responsabilité de vous protéger.



Angers : des bornes et un système de jeux pour suivre le niveau d'appropriation des décisions publiques par les habitants

Actuellement en plein boom suite au développement de son système de monnaie locale, la ville d'Angers (Maine-et-Loire) fait face à de nombreuses mutations. Budget participatif, engagement citoyen « récompensé », nouveaux aménagements, politiques d'écoresponsabilité, la commune fait feu de toute part en matière d'actions innovantes. Mais ces initiatives restent encore mal connues des habitants. Aussi, les services de la ville doivent mettre en place d'importants moyens de communication, afin de garantir que ces actions et leurs modes de fonctionnements soient pleinement appropriés par les Angevins.

Réinventer les modes de communication publique

Rémy Guichard, adjoint à la démocratie participative au conseil municipal, précise : « Nous voulons corriger le fait que la participation citoyenne touche toujours les mêmes publics. Nous devons mettre en œuvre une politique ambitieuse pour inciter les citoyens à être plus responsables, mais nous n'arrivons pas à les intéresser et notre communication publique ne fonctionne pas.

Pourtant, nous avons tenté de réinventer nos modes de communication, assure l'élu. Cela est passé, par exemple, par une revue municipale plus dynamique ou la production de vidéos humoristiques sur YouTube, en lien avec le théâtre de la ville. Mais, force est de constater que nous touchons toujours les mêmes publics. » Il poursuit : « Nous souhaitons que notre budget participatif soit réellement inclusif, et que toutes les catégories de population y prennent part. » Plus particulièrement visés, les jeunes et les publics défavorisés. « Mais nous devons garantir le fait que les gens choisissent en connaissance de cause, poursuit-il. Nous avons donc développé un système permettant de faire la pédagogie des décisions que nous avons à prendre. »

Des bornes et un système ludique sous forme de niveaux

Le service est actuellement accessible aux citoyens sur la dizaine de bornes publiques qui maillent la commune. Situées dans des lieux de passage, ces bornes numériques sont accessibles à tout moment en utilisant une CNIe ou une identité numérique. Comme

Rémy Guichard l'indique, « en lien avec les habitants nous avons voulu réinventer l'espace public et créer des espaces physiques et numériques pour susciter le dialogue ». Tous les habitants d'Angers disposent ainsi d'un compte qu'ils peuvent choisir de rendre public ou non. Au fil de leur découverte du contexte d'Angers et de sa périphérie, ils récoltent des médailles qui viennent symboliser leur niveau de maîtrise des enjeux directs (histoire, développements à venir...) et sous-jacents du territoire (économie de la région, écoresponsabilité...). « Nous souhaitons proposer une expérience fun, qui donne envie », termine Remy Guichard. Une fois un premier niveau de maîtrise des concepts et informations validé, ils peuvent répondre à différentes questions en lien avec l'avenir de la commune, éclairant ainsi les choix des élus et des agents de la municipalité.

De la même manière, le budget participatif a évolué vers un fonctionnement plus maîtrisé et tangible pour les habitants.

À ce jour, force est de reconnaître que le système fonctionne bien : en moins de deux mois d'expérimentations, plus de 2500 contributions ont été recueillies sur les outils participatifs proposés par la commune, pour un total de 20000 connexions sur les bornes disposées çà et là dans le centre-ville. À terme, le conseil municipal d'Angers pense installer entre 100 et 200 bornes sur tout le territoire angevin.

Champs Démocratie et média

Contexte Crise de la représentation

Ce que l'identité numérique change Les interactions entre le citoyen et les services publics sont facilitées. La traçabilité des échanges permet de cibler les campagnes d'informations en fonction du niveau d'information connu



Flash éco

2039 aura été une année pivot pour ENEDIS : le fournisseur d'énergie aura pour la première fois distribué plus d'énergie produite par des particuliers ou des collectivités que par des entreprises privées.

Le PDG estime que l'Identité Numérique a donné un élan formidable au marché de la microproduction d'énergie en facilitant le traçage et la rémunération des microproducteurs.

Flash sport

Le français Léo Bonnet est le nouveau détenteur du record du monde d'énergie produite par un vélo d'appartement en une année, avec un total de 700 kW/h générés, soit environ 4 heures de vélo par jour.

Cette performance correspond à la consommation énergétique mensuelle d'un foyer de quatre personnes.

Champs Économie – Environnement et énergie

Contexte Le problème du stockage des énergies renouvelables est solutionné par une mise en commun sur le réseau de toute l'énergie produite

Ce que l'identité numérique change La vente ou l'échange d'énergie est facilitée, les microproducteurs sont facilement rémunérés



Identités numériques collectives : demandez la votre

Gaz, électricité, internet... Fini les embrouilles de coloc !



Les identités numériques collectives permettent à un groupe d'individus (colocation, couple, famille, voisins...) de se doter d'une identité commune, facilitant leurs démarches administratives et leur adhésion à certains services (contrats d'énergie, d'internet...).

PluriCivic ►

PluriCivic offre la possibilité de voter à plusieurs endroits en fragmentant son droit de vote entre différents lieux, entre sa ville de résidence et son port d'attache par exemple. Le service permet également de soutenir le travail parlementaire en soutenant à titre citoyen des propositions de loi ou des amendements.

PluriCivic

Le cœur à Corancy et la tête à Paris ? Votez ici, et là aussi.



Balises pour des identités numériques heureuses

1. DÉMOCRATIE DU XXI^e SIÈCLE

L'identité numérique peut favoriser la participation à la vie démocratique, en facilitant certaines formes de participation (y compris anonymes, cf. participation d'agents municipaux aux débats locaux) et en reconnaissant mieux la contribution des citoyens à la cité.

2. GARE À L'ENTRE-SOI

La lutte contre les fake news peut s'appuyer sur des systèmes de certification dérivés de l'identité numérique, mais il sera nécessaire de **prendre soin de concevoir des dispositifs qui évitent autant que possible les « bulles de filtres » et l'impression qu'il existe une information « officielle »**.

3. IDENTITÉS COLLECTIVES

Ouvrir la possibilité à des collectifs (colocation, famille, voisins...) de se doter d'une identité numérique renforcerait leur pouvoir d'agir.

4. INNOVATION SOCIALE

L'identité numérique peut favoriser l'innovation sociale si les caractéristiques du système ne sont pas figées d'emblée et qu'**une logique d'expérimentation** est adoptée, par exemple via un **appel à projets socialement utiles fondés sur l'identité numérique**.

Avoir un seul
mot de passe
pour tout, OK.
Mais à part ça,
à quoi sert
réellement
l'IDNUM ?

Catalogue
des
services



Procu'facile

Procu'facile permet de donner mandat à d'autres individus pour diverses démarches : récupération de courrier, sortie d'école et même procuration électorale.



Miroir Ô Data

Miroir Ô Data permet d'agréger et de suivre toutes les données que l'on produit quotidiennement. Véritable outil d'exploration, il permet d'analyser ses propres données et d'en déduire des enseignements de manière simple, par exemple sur le plan médical.



Stop Personnalisation

Le service Stop Personnalisation permet de basculer vers une navigation non personnalisée sur tous les services numériques que l'on utilise. Stop personnalisation permet de sortir de la « bulle de filtre » qui enferme en ne rendant visible qu'une partie des informations, des points

de vue et des individus, avec des effets parfois exacerbés : en période électorale par exemple..



PluriCivic

PluriCivic offre la possibilité de voter à plusieurs endroits en fragmentant son droit de vote entre différents lieux, entre sa ville de résidence et son port d'attache par exemple. Le service permet également de soutenir le travail parlementaire en soutenant à titre citoyen des propositions de loi ou des amendements.



La carte d'identité blanche

La carte d'identité blanche est un service de l'identité numérique qui permet de s'authentifier sans dévoiler toutes ses informations d'identité. Par exemple, elle permet de certifier un droit à un tarif réduit sans devoir indiquer à son interlocuteur les raisons de ce tarif réduit.



Héritage Digital

Avec le numérique, nous avons acquis de plus en plus de « propriétés numériques », d'identités et de données. Notre service vous propose un accompagnement dans la gestion de votre patrimoine numérique. Il vous permet de préparer au mieux vos legs et donne les outils nécessaires à vos proches pour clore vos comptes.

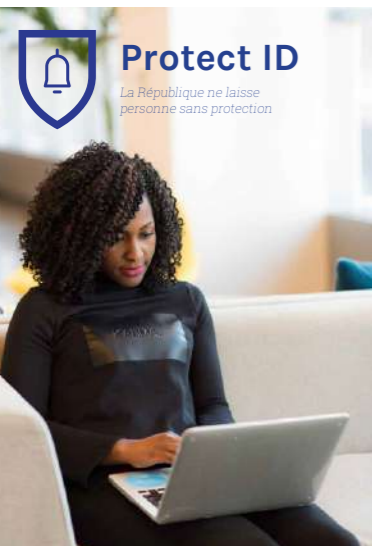
Mouvidentités

Changement de genre,
une fois pour toutes



Mouvidentités

Mouvidentités permet de faire évoluer de manière simultanée votre genre sur l'ensemble de vos papiers administratifs pour remplacer le genre auquel vous avez été assigné à la naissance par le genre auquel vous vous identifiez.



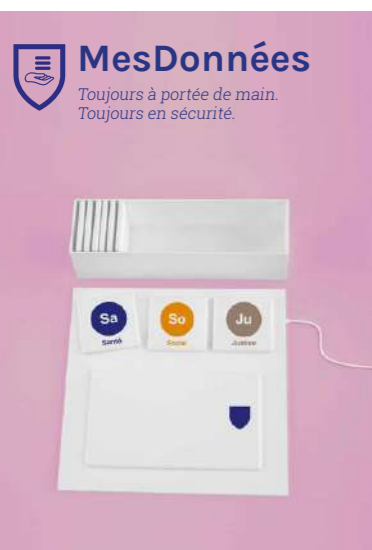
Protect ID

La République ne laisse
personne sans protection

Protect ID

Soucieux de ne pas compromettre de potentiels futurs lanceurs d'alertes avec l'identité numérique et les nouvelles lois sur l'anonymat sur internet, nous avons imaginé Protect ID. Ce dispositif vous permet de générer des identités numériques temporaires qui vous assurent une protection

totale sur votre identité, et ainsi d'éviter toutes conséquences en cas d'identification.



MesDonnées

Toujours à portée de main.
Toujours en sécurité.

MesDonnées

MesDonnées permet à chacun de stocker et gérer ses données chez soi en toute sécurité. Les différents disques de sauvegarde permettent de gérer intuitivement ses données et d'avoir une vision globale des transmissions de données réalisées et des demandes d'informations en cours ou à venir.



Identité numérique :
pensez à paramétrer
Pour montrer ce que vous
voulez

L'Identité Numérique

L'Identité Numérique permet de certifier et rendre visible son savoir-faire à travers des badges de compétences afin de pouvoir être sollicité par ses élus lors de phase de concertation ou de co-construction avec la société civile.



Rejoignez les agents publics itinérants

Un nouveau corps de métier, au plus près
des besoins des Français et des défis.



Agents publics itinérants

Le corps des agents publics itinérants est un nouveau corps administratif qui incarne un service public de proximité et d'adaptation aux besoins. Présents de manière itinérante dans les lieux de vie et d'activité, ces nouveaux agents se déplacent pour accompagner les citoyens dans leurs démarches.



ID-Care
On s'adapte à vous, à tous
les moments de la vie.

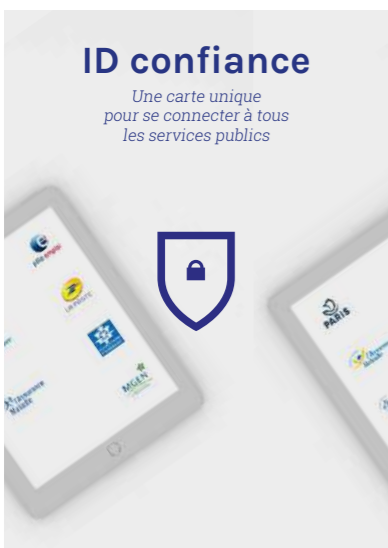
ID-Care

ID-Care adapte les services publics automatiquement lorsqu'une situation de vulnérabilité est détectée (simplification des démarches, adaptation des délais, prise en charge accompagnée, etc.).



Le Traceur

Le Traceur permet de consulter l'identité numérique des objets autonomes qui nous entourent. Il permet, par exemple en cas de litige, d'identifier et d'établir un constat avec un véhicule autonome entré en collision avec le nôtre.



ID Confiance

ID Confiance vous permet de simplifier la connexion à tous vos services et comptes grâce à un système d'identifiant unique basé sur votre identité numérique.



Identités numériques collectives

Les identités numériques collectives permettent à un groupe d'individus (colocation, foyer, quartier...) de se doter d'une identité commune, facilitant leurs démarches administratives et leurs adhésions à certains services (contrats d'énergie, d'internet...).



Identités numériques collectives

Les identités numériques collectives permettent à un groupe d'individus (colocation, couple, famille, voisins...) de se doter d'une identité commune, facilitant leurs démarches administratives et leur adhésion à certains services (contrats d'énergie, d'internet...).



Gestion des comptes partagés

La CAF propose désormais des comptes cogérés. Dans le cas d'un couple, le compte demande une double signature systématique pour chaque décision, possible à distance à l'aide d'une application mobile. Chaque parent dispose également d'un espace

personnel confidentiel qui lui permet de stocker des informations, d'effectuer des simulations ou d'entamer des démarches d'accompagnement, en cas de séparation et de conflit de gestion par exemple.

Cinq points cardinaux pour conclure

1. DES DÉMARCHES PLUS SIMPLES

la promesse de base de l'identité numérique est de simplifier les usages des personnes, en mettant en cohérence différents services entre eux. Attention à ne pas perdre cette promesse de vue, au fil d'arbitrages et de développements techniques hasardeux. Une interface de gestion simple et inclusive pourrait être mise à disposition des Français.

2. UN MONDE PLUS SÛR

la promesse d'usage de base de l'identité numérique développée par l'Etat est de sécuriser techniquement et juridiquement l'identité et certaines données des citoyens et d'en permettre un échange plus sûr. La confiance dans le futur système n'est pas acquise d'emblée et devra être méritée.

3. DES USAGES PROMETTEURS

au-delà de la simplification et du renforcement de la sécurité, l'identité numérique est un formidable levier d'innovation sociale et publique. A condition qu'elle soit techniquement aussi conçue comme telle.

4. NO BIG BROTHER

Une identité numérique forte permet de confier à l'usager le pouvoir de faire le lien (ou pas) entre différents services en autorisant l'accès à certaines de ses données. Aucune base de données globale et centralisée ne doit être constituée, tant pour des raisons de respect de la vie privée que de sécurité du système.

5. INCLUSION NUMÉRIQUE

Le déploiement de l'identité numérique et des usages qu'elle permet doit absolument s'accompagner de dispositifs humains renforcés, pour que tous les citoyens puissent s'en saisir pleinement, ou puissent continuer à bien vivre sans. Chaque usage numérique doit trouver sa correspondance dans le monde physique.

Crédits

Couverture : © Rawpixel.com / Pexels
– Pages 20-21 : © Queensland University of Technology, © ONOFF Telecom,
© ÍslendingaApp SES, © Éditions Anagrama,
© Black Mirror / Channel 4, © skyllz.org,
© Katy Winn/AP Photo, © I Faked Going To Coachella..., © Artursfoto – Page 25 :
© Vraiment Vraiment – Page 29 : © Zackary Drucker / The Gender Spectrum Collection
– Page 33 : © Lionel Fong / Pexels – Page 35 :
© Matt Quinn / Unsplash – Pages 40-41 :
© Duck Duck Go, Inc., © Nothing To Hide / Marc Meillassoux et Mihaela Gladovic,
© Black Mirror / Channel 4, © Stephane De Sakutin / AFP, © Bryan Bedder - Getty Images North America - AFP, © MAXPPP, © Matthew Brennan – Page 45 : © Christina Morillo / Pexels – Page 49 : © Vraiment Vraiment – Page 53 : © Karolina Grabowska – Page 57 :
© LinkedIn Sales Navigator / Unsplash Pages 62-63 : © Amazon.com, Inc.,
© Fabcaro, © Greater Change / BBC,
© « The Leap » / Karel van Bellinghen,
© Bertrand Langlois / AFP – Page 67 :

© Jopwell x PGA / Pexels – Page 70 :
© Vraiment Vraiment – Page 71 : © Mudassir Ali / Pexels – Page 75 : © Vraiment Vraiment – Page 77 : © You x Ventures – Pages 82-83 :
© Enedis, © eGreen, © MaVoix, © Sante.fr,
© Wikipédia, © Discord, © Les Éditions de Minuit, © Curious, © Design By Zouny,
© Denoël – Page 85 : © Vraiment Vraiment – Page 89 : © Charles 🇫🇷 – Page 93 : © Daria Shevtsova / Pexels – Page 95 : © Mircea Iancu / Pexels.

Typographies utilisées

Arial / Helvetica / Karla / Source Sans / Spectral / Work Sans

Pictogrammes utilisés

Notification by Nico Bayu Saputro
Hand by Fahmi - Hand by Corpus Delicti
Car by Calvin Goodman - Water by BomSymbols / The Noun Project

